



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Département de science politique

**Voter en EMS !
Réseau de politologues pour l'animation politique
auprès des personnes âgées
Projet pilote 2007-2008**

Rapport d'évaluation

Lea Sgier

Université de Genève
Département de science politique

Avec la collaboration de :

Hasan Ates
Deniz Bağrıaçık
Abdourahamane Barry
Caroline Burgener
Yasemin Eren
André-Michel Essoungou
Mireille Fanou-Ako
Jérôme Grand
Alexandra Jud
Amira Laribi
Yonas Mekonen
Lucie Mercier
Patricia Perren
Mialy Randriamangason
Armando Rocha
Aline RoCHAT
Claudia Rucci
Zoé Rüesch
Stella Salvagni
Audrey Schmid
Leila Talib
Sophie Touchais
Anita Valeva
Davide Zenier

Table des matières

Résumé	p. 3
I. Introduction	p. 4
1. Le concept de l'évaluation	p. 4
2. Les EMS inclus dans l'évaluation	p. 5
II. Méthodologie	p. 6
1. Récolte de données	p. 6
2. Analyse des données	p. 8
III. L'appréciation du projet	p. 10
1. Les résident-e-s des EMS	p. 10
2. Les politologues	p. 16
3. Les animatrices et animateurs des EMS	p. 23
4. Les directions des EMS	p. 26
5. Le directeur du Département de science politique UniGE	p. 28
6. La responsable académique du projet	p. 29
IV. Conclusion et discussion	p. 30
V. Scénarios d'avenir	p. 33
Liste des personnes interviewées	p. 35
Références	p. 36
Remerciements	p. 37
 Annexe : Descriptif du projet « Voter en EMS ! »	

Résumé

Entre septembre et décembre 2008, le projet pilote « Voter en EMS ! » (2007-2008) a fait l'objet d'une évaluation systématique fondée sur une soixantaine d'entretiens avec les principaux acteurs impliqués, ainsi que sur une série d'observations effectuées lors de la dernière intervention des politologues dans les établissements médico-sociaux (EMS) genevois partenaires du projet.

Sur la base de cette évaluation, on constate que ce projet est très apprécié par l'ensemble des acteurs impliqués : des résident-e-s des EMS parce qu'il leur fournit une occasion de s'informer et – surtout – de *discuter*, d'être en contact avec le monde extérieur et de se sentir « exister » ; des politologues parce qu'il leur donne une grande satisfaction humaine ; des animatrices et animateurs des EMS parce qu'il les décharge d'une tâche qu'ils trouvent difficile à accomplir et qu'il apporte de la diversité au sein des EMS ; des directions des EMS parce qu'elles estiment que la valorisation de la citoyenneté des personnes âgées est un objectif important et que ce projet y contribue ; du directeur du Département de science politique de l'Université de Genève parce qu'il y voit une bonne initiative en matière d'ouverture de l'Université à la « Cité », et enfin, de la responsable du projet qui dans l'ensemble estime que ce projet va dans le sens souhaité, à savoir une valorisation de l'insertion politique et sociale des personnes âgées en institution.

La formule du projet – des interventions d'une heure et demi par deux politologues et avec la présence d'au moins un-e animateur/trice – donne pour l'essentiel satisfaction. Cependant, elle pourrait être améliorée sur certains points de détails, notamment la coordination, le déroulement des tables rondes, ou encore la formation des intervenant-e-s.

La principale difficulté du projet est qu'il est aujourd'hui arrivé à ses limites de fonctionnement sous la structure de gestion actuelle (essentiellement bénévole). Pour qu'il puisse continuer à fonctionner efficacement, voire éventuellement s'étendre, il faudrait qu'il puisse s'appuyer sur un ancrage institutionnel plus stable et sur plus de ressources.

I. Introduction

En août 2008, la responsable académique du projet « Voter en EMS ! », Barbara Lucas, m'a confié le mandat de faire une évaluation de ce dernier pour sa première période de fonctionnement (octobre 2007 à novembre 2008). Cette évaluation a été menée entre septembre 2008 et janvier 2009 dans le cadre de mon cours-séminaire de méthodes qualitatives rattaché aux Masters en science politique et en Etudes Genre de l'Université de Genève (Faculté des sciences économiques et sociales). Vingt-quatre étudiant-e-s y ont activement collaboré : par groupes de trois à quatre, ils/elles ont assisté aux présentations des politologues dans les établissements médico-sociaux (EMS)¹ genevois partenaires du projet; ont préparé, mené, retranscrit et analysé plus de soixante entretiens ; ont rédigé des rapports d'évaluation portant sur les divers EMS partenaires du projet ; et ont nourri la présente évaluation finale de leurs suggestions, critiques et interrogations. Ce rapport en présente les résultats et émet quelques recommandations et suggestions en vue d'une éventuelle poursuite de ce projet.

1. Le concept de l'évaluation

L'évaluation s'est faite à partir d'un concept élaboré par moi-même et par Barbara Lucas, responsable académique du projet « Voter en EMS ! », et fixé dans un mandat d'évaluation (en annexe)². Deux axes de ce concept sont développés dans le présent rapport, avec à chaque fois des objectifs spécifiques :

1. L'évaluation du projet « Voter en EMS ! » pour la phase pilote 2007-2008 (déroulement et formule)
 - a. Identifier les aspects satisfaisants et moins satisfaisants du projet, les problèmes à relever, les points à repenser ou à améliorer dans l'avenir, les aménagements possibles ;
 - b. Evaluer la satisfaction des principales personnes impliquées (en termes de contenu, mais aussi concernant les aspects organisationnels et financiers) ;
 - c. Evaluer le respect du code déontologique.
2. Perspectives d'avenir
 - a. Evaluer dans quelle mesure les acteurs impliqués jusqu'ici dans le projet « Voter en EMS ! » sont disposés à poursuivre leur collaboration dans le cadre de ce projet ;
 - b. Evaluer dans quelle mesure les acteurs institutionnels impliqués jusqu'ici seraient disposés à participer au financement du projet dans l'avenir.

¹ Ces présentations, auxquelles nous nous référerons souvent sous le terme de « tables rondes », se déroulent de la manière suivante : deux à quatre semaines avant les votations, des équipes de deux politologues se rendent dans les EMS partenaires du projet. Elles/ils choisissent deux ou trois objets de votation qui sont synthétiquement présentés au public (contenu, prises de positions, arguments, enjeux). Cette présentation est suivie d'une discussion collective co-animée par les politologues et par une animatrice ou un animateur de l'EMS (voir descriptif du projet en annexe).

² Pour des raisons de temps et de faisabilité, le mandat initial a dû être redimensionné en cours de route : le nombre de personnes âgées interviewées a été moindre que prévu.

2. Les EMS inclus dans l'évaluation

Tous les EMS qui ont participé à la phase pilote du projet « Voter en EMS ! » ont été inclus dans la présente évaluation. Un groupe d'étudiant-e-s a été désigné pour mener l'évaluation de chaque EMS.

EMS Les Arénières³

A participé au projet entre octobre 2007 et novembre 2008.

Etablissement de taille moyenne (une soixantaine de résident-e-s), situé au centre ville de Genève (Jonction).

10-15 résident-e-s participent régulièrement aux présentations des politologues.

EMS Beauregard⁴

A participé au projet entre octobre 2007 et mai 2008 (deux interventions), ensuite la participation à « Voter en EMS ! » a été arrêtée d'un commun accord entre les politologues et les responsables de l'EMS.

Petit établissement (36 résident-e-s) situé à Confignon (campagne genevoise) qui accueille un nombre plutôt élevé de personnes atteintes de troubles de dégénérescence cognitive.

10-15 résident-e-s ont participé aux présentations des politologues.

EMS Les Lauriers⁵

Cet EMS n'a intégré le projet qu'en novembre 2008, pour la dernière intervention de la phase pilote.

Résidence de taille moyenne (60 résident-e-s), située au centre ville de Genève (Servette). Cet EMS a préalablement proposé différentes autres activités à caractère politique⁶.

Une trentaine de résident-e-s ont participé à la présentation des politologues en novembre 2008.

EMS Le Mandement⁷

L'EMS Le Mandement est le premier à s'être associé au projet « Voter EMS ! » : c'est là qu'a eu lieu la phase expérimentale du projet (2006-2007), avec les premières présentations faites à l'époque par les responsables du (futur) projet « Voter en EMS ! », Barbara Lucas et Marko Bandler, et en coopération avec l'animatrice responsable de l'EMS, Sabine Udry, co-initiatrice du projet.

L'EMS Le Mandement est un petit établissement (une quarantaine de résident-e-s) situé à Satigny, un village dans la campagne genevoise.

Une dizaine de résident-e-s ont participé régulièrement aux présentations des politologues.

EMS Les Marronniers⁸

Etablissement qui a fait partie du projet sur toute la durée, soit entre octobre 2007 et novembre 2008.

Petit établissement confessionnel juif (29 résident-e-s), situé au centre ville de Genève (Délices). L'établissement se caractérise par la forte diversité culturelle de ses résident-e-s,

³ Traité par Armando Rocha, Alexandra Jud et Yonas Mekonen.

⁴ Traité par Yasemin Eren et Audrey Schmid.

⁵ Traité par Mireille Fanou-Ako, Stella Salvagni et Aline Rochat.

⁶ Animations en présence de politicien-ne-s ; revue de presse hebdomadaire ; informations sur les votations données par le personnel.

⁷ Traité par Jérôme Grand, Lucie Mercier et Davide Zenier.

⁸ Traité par Claudia Rucci, Zoé Rüesch, Sophie Touchais et Anita Valeva.

originaires de vingt pays différents, dont beaucoup ont été directement touché-e-s par la Shoah et la guerre.

La quasi-totalité des résident-e-s ont participé régulièrement aux présentations des politologues.

*EMS Vessy*⁹

Comme Les Marronniers, l'EMS de Vessy a participé au projet d'octobre 2007 à novembre 2008.

Grand établissement (200 résident-e-s), situé dans la campagne genevoise, à proximité de la ville. Propose d'autres activités à caractère politique¹⁰.

15-20 résident-e-s ont participé régulièrement aux présentations des politologues.

II. Méthodologie

1. Récolte de données

La présente évaluation est fondée sur une double démarche méthodologique : les entretiens semi-directifs et l'observation¹¹.

Les *entretiens* ont été l'outil le plus utilisé pour l'évaluation : entre octobre et décembre 2008, nous avons mené 67 entretiens formels (enregistrés, retranscrits et analysés) avec les principaux acteurs impliqués dans le projet « Voter en EMS ! » (cf. tableau 1) :

- Tous/toutes les politologues ayant fait des interventions dans les EMS en 2007 et 2008 (11 personnes, 15 entretiens) ;
- Une trentaine de résident-e-s des divers EMS (N=37)
- Les animateurs et animatrices dans les EMS (N=9)
- Les directrices et directeurs des EMS impliqués (N=5)
- Le directeur du Département de science politique de l'Université de Genève, en qualité de représentant du collège des Professeurs (qui a accepté d'associer le projet au Département)
- La responsable académique et co-initiatrice du projet.

⁹ Deniz Bağrıaçık, Caroline Burgener, André-Michel Essuougou et Leila Talib.

¹⁰ Revue de presse hebdomadaire.

¹¹ L'évaluation des besoins en matière d'information politique au niveau des EMS du canton de Genève, prévue dans le mandat d'évaluation, et qui sera faite dans les prochaines semaines, s'effectuera quant à elle au moyen d'un questionnaire. Ce dernier a été élaboré en première version par Hasan Ates, Abdourahamane Barry, Patricia Perren et Mialy Randriamangason, puis complété par moi-même en collaboration avec Barbara Lucas.

Tableau 1 : Entretiens d'évaluation en lien direct avec les interventions en EMS¹²

	Animateurs/ Animatrices		Seniors		Directions		Politologues		Total
	F	H	F	H	F	H	F	H	
EMS Arénières	2	-	8	2	-	1	2	1	16
EMS Beauregard	-	1	-	1	-	-	1	1	4
EMS Lauriers	2 ¹³	1	3	3	-	1	2	-	12
EMS Mandement	1 ¹⁴	-	4	2	1	-	2	2	12
EMS Marronniers	-	1	7	2	-	1	1	1	13
EMS Vessy	1	-	2	3	1 ¹⁵	-	2	-	9
Autres entretiens	-	-	-	-	-	-	-	-	2
Total	9		37		5		15¹⁶		67

A ces entretiens formels, se sont ajoutés un certain nombre de conversations plus informelles que les étudiant-e-s en charge des divers EMS ont menées au fil du projet : avec les politologues (comme première prise de contact) et dans les EMS (personnel, y compris aides-soignant-e-s, résident-e-s, etc.). Ces entretiens, non enregistrés, ont permis de consolider nos résultats et d'obtenir l'une ou l'autre information ou précision supplémentaire.

Les entretiens formels ont tous été menés à l'aide de guides d'entretien élaborés par les étudiant-e-s dans le cadre du cours-séminaire universitaire. Les guides qui concernaient le plus grand nombre d'entretiens (personnes âgées, directions, animatrices/animateurs, politologues) ont d'abord été élaborés en plusieurs versions par différents groupes d'étudiant-e-s, puis discutés collectivement, commentés par moi-même et par la responsable du projet (Barbara Lucas), et enfin synthétisés sous forme d'un seul guide par groupe cible.

Les guides d'entretien pour la responsable de projet et pour le directeur du Département de science politique ont été élaborés par un-e étudiant-e, sous ma supervision.

Tous ces guides ont été conçus dans l'esprit de l'entretien *semi-directif*, dans une perspective théorique inspirée de l'interactionnisme symbolique (Goffman 1973a et 1973b ; Kvale 1996). C'est un type d'entretien qui prévoit un certain degré de structure dans l'ordre, et de standardisation dans la formulation des questions (voir Ritchie et Lewis 2003), mais qui est tout de même manié avec souplesse : des questions peuvent être reformulées, enlevées, ajoutées ou posées dans un ordre différent de celui prévu initialement, en fonction du déroulement de l'entretien. Cette méthode permet ainsi une certaine « réactivité » de l'intervieweur en fonction des réponses de son interlocuteur. La quasi-totalité des entretiens ont été menés en face à face¹⁷.

¹² La liste nominative des personnes interviewées figure à la fin du rapport. Pour les personnes âgées, la catégorie la plus fragile parmi nos interlocuteurs, nous avons opté pour l'anonymat intégral.

¹³ Les deux animatrices ont été interviewées ensemble, durant le même entretien.

¹⁴ L'animatrice référente de l'EMS Le Mandement, Madame Sabine Udry, est également la co-initiatrice et la co-responsable du projet « Voter en EMS ! ».

¹⁵ Pour Vessy, ce n'est pas la direction qui a été interviewée, mais la personne responsable des soins, plus directement impliquée dans le projet « Voter en EMS ! ».

¹⁶ Il s'agit ici de quinze interviews, avec onze personnes au total. Certaines personnes ont été interviewées plus d'une fois du fait qu'elles ont fait des tables rondes dans plusieurs EMS.

¹⁷ A l'exception de deux entretiens avec un politologue actuellement en séjour à l'étranger, faits par téléphone.

Tous les entretiens formels ont été enregistrés, avec l'accord explicite des interlocuteurs concernés, puis retranscrits *verbatim* par les étudiant-e-s qui les ont menés¹⁸. Toutes les retranscriptions d'entretiens m'ont été remises et ont pour certaines été mises à disposition de tous les étudiant-e-s du cours-séminaire. Ni les personnes interviewées, ni les responsables du projet « Voter en EMS ! » n'y ont eu accès.

Cette importante récolte de données par entretiens a été complétée par des données provenant d'une *observation* lors des dernières interventions des politologues dans les EMS en novembre 2008¹⁹. Les étudiant-e-s en charge de chaque EMS ainsi que moi-même avons assisté aux présentations dans les EMS²⁰. Cette observation participante s'est avérée très instructive dans la mesure où elle nous a permis de mieux comprendre le déroulement concret du projet et ainsi de compléter ou simplement mieux situer le contenu des entretiens.

Cette observation s'est faite de manière libre, sans grille d'observation préétablie, et sous forme d'une prise de notes.

2. Analyse des données

Les données récoltées ont ensuite été analysées par EMS, par le groupe d'étudiant-e-s en charge de chaque EMS, sous forme d'une analyse thématique (voir Ritchie et Lewis 2003). Les rapports qui en ont résulté ont donné lieu à une évaluation notée de ma part (à titre de validation de l'enseignement dans le cursus de Master des étudiant-e-s en question). Ils ont également fourni la base pour le présent rapport final qui en synthétise les principaux résultats²¹. A ces résultats viennent s'ajouter mes propres réflexions, analyses et observations. Dans le chapitre III, nous illustrons parfois nos propos par quelques citations (dans le texte ou en note de bas de page), choisies pour leur valeur illustrative, sans prétendre toutefois à l'exhaustivité.

Anonymat

Les résultats sont présentés de manière anonymisée et transversale : c'est-à-dire en mettant l'accent sur les éléments communs aux divers EMS plus que sur les spécificités. Deux entretiens n'ont pas pu être traités de manière confidentielle, car les deux personnes occupent une fonction qui les rend inévitablement identifiables (sections III-5 et III-6 ci-dessous). Les deux concernés ont donné leur accord explicite pour figurer nommément²².

¹⁸ Retranscriptions intégrales, au mot près, pour les premiers entretiens ; retranscriptions légèrement simplifiées, mais intégrales en termes de contenu, pour la majeure partie des entretiens.

¹⁹ Les votations fédérales du 30 novembre 2008 portaient sur cinq objets : 1) L'initiative populaire « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse », 2) L'initiative populaire « Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantine », 3) L'initiative populaire « Pour un âge de l'AVS flexible », 4) L'initiative populaire « Droit de recours des organisations : Assez d'obstructionnisme – Plus de croissance pour la Suisse ! », 5) Loi fédérale sur les stupéfiants et les substances psychotropes (loi sur les stupéfiants).

²⁰ Je n'ai pas pu assister à la présentation dans l'EMS Les Marronniers.

²¹ Ce rapport n'a bien entendu aucune prétention à l'exhaustivité. Beaucoup d'éléments du riche matériel que nous avons récolté restent encore inexploités.

²² Pour tous les autres entretiens, nous avons établi un système de code pour pouvoir les identifier. Les citations et autres références aux entretiens dans le texte sont donc marquées par le code respectif de l'entretien (S-x pour les personnes âgées, A-x pour les animateurs, P-x pour les politologues, D-x pour les directions des EMS). Ce numéro est donné arbitrairement, il n'a aucune autre fonction que celle de permettre de retracer les entretiens. Il n'existe aucune correspondance entre les numéros de codes des divers groupes d'interlocuteurs : l'entretien S-1 n'a pas été mené dans le même établissement que l'entretien D-1, par exemple.

Présentation des résultats

Les principaux résultats du rapport ont fait l'objet d'une présentation orale à la mi-février 2009, en présence de la responsable du projet « Voter en EMS ! », Barbara Lucas, de quelques politologues intervenant-e-s et de Christine Maupetit, membre du comité scientifique du projet.

Langage épïcène

Dans la mesure du possible, nous avons adopté dans le présent rapport un langage épïcène, en prenant en compte certaines lourdeurs stylistiques qui en résultent. Une petite majorité de nos interlocuteurs sont des femmes : le langage épïcène permet de ne pas gommer cette réalité-là derrière la convention du genre grammatical masculin habituellement employé pour désigner hommes *et* femmes. La dimension du genre, très importante dans le projet « Voter en EMS ! », n'a pas par ailleurs été au centre de notre attention. Elle mériterait sans doute de l'être dans des recherches futures sur le rapport des personnes âgées à la politique et au vote.

III. L'appréciation du projet

La première mission que nous a confié le mandat d'évaluation était d'évaluer les points satisfaisants et moins satisfaisants du projet pilote « Voter en EMS ! » 2007-2008 : formule, fonctionnement, aspects organisationnels et financiers, respect du code de déontologie. Dans cette partie, nous présentons les points de vue des divers acteurs impliqués sur ce projet, ainsi que nos propres réflexions et suggestions sur lesquelles nous reviendrons ensuite dans la conclusion.

Ce chapitre est structuré en six sections : les résident-e-s des EMS (1), les politologues (2), les animatrices et animateurs des EMS (3), les directions des EMS (4), le directeur du Département de science politique (5) et la responsable académique du projet (6).

1. Les résident-e-s des EMS

Du côté de la trentaine de résident-e-s que nous avons interviewé-e-s dans le cadre de la présente évaluation, les échos sont unanimes : les interventions des politologues ont été extrêmement appréciées et les résident-e-s espèrent qu'elles continueront. Les raisons pour lesquelles ces interventions sont appréciées varient. Pour certain-e-s, elles sont simplement une occasion de mieux s'informer ou de se distraire, tandis que pour d'autres, elles revêtent une dimension nettement plus profonde.

S'informer

« Il y a des sujets de votation, c'est tellement mal expliqué, c'est tordu, on sait pas s'il faut dire oui ou s'il faut dire non ! »²³

Pour quelques personnes interviewées, ces interventions répondent essentiellement à un besoin d'obtenir une information succincte et accessible à propos des objets de votation. Comme le dit une résidente, la table ronde « aide à faire son avis »²⁴, en donnant aux personnes âgées une vue d'ensemble synthétique du contenu des objets de vote, des principaux arguments pour et contre et des acteurs qui les défendent. Il s'agit ici d'un travail de clarification, d'autant plus important qu'une partie des résident-e-s des EMS a des problèmes de vision et trouve la lecture des journaux ou de la brochure officielle difficile. Une présentation orale est donc très appréciée, car plus facile d'accès.

En outre, les politologues font aussi un travail de clarification sur le *comment* voter : non pas en donnant leur avis, bien entendu, mais en expliquant des questions de procédure, parfois difficiles à comprendre pour les citoyen-ne-s. Le cas des objets soumis au référendum porte ainsi notoirement à confusion. Dire « oui » [au référendum] signifie en fait dire « non » à une loi préalablement votée le Parlement. A l'inverse, dire « non » [au référendum] signifie dire « oui » à la loi votée par le Parlement. Pour les personnes très avisées en matière de votations, ces cas ne posent pas trop de problèmes. Pour bon nombre de citoyen-ne-s, en revanche, ces cas paraissent obscurs et génèrent cette impression de « ne pas savoir s'il faut voter oui ou non », mise en évidence par la citation ci-dessus. Le rôle des politologues, dans ces cas, est alors d'expliquer aux personnes âgées *comment elles doivent voter pour exprimer leur volonté correctement*. Ce rôle est, de toute évidence, essentiel, y compris en ce qui concerne le

²³ S-20, p. 11.

²⁴ S-23, p. 2.

personnel des EMS qui, par la suite, peut être amené à aider les personnes âgées à remplir leur bulletin de vote (tâche dont les politologues ne s'occupent – volontairement – pas).

Cette dimension « explicative » du projet « Voter en EMS ! » est bien entendue importante. Certain-e-s résident-e-s souhaiteraient d'ailleurs que les tables rondes soient plus détaillées et approfondies, ou qu'elles incluent la totalité des objets de votations et pas seulement une sélection, leur besoin d'information n'ayant pas été totalement comblé²⁵ (voir sur ce point aussi la section 2 ci-dessous). Cependant, elle n'est pas la seule, ni d'ailleurs forcément la plus importante, ne serait-ce que parce que l'état mental d'un certain nombre de personnes très âgées fait qu'elles oublient assez rapidement l'objet des présentations²⁶. Pour ces personnes-là, les tables rondes répondent à d'autres besoins que celui d'obtenir de l'information, que nous verrons dans les sections suivantes.

Cette évaluation ne nous permet pas de dire si oui ou non les tables rondes ont incité les personnes âgées à voter. Par souci de ne pas trop faire intrusion dans leur vie personnelle, nous n'avons pas beaucoup insisté, lors des entretiens, sur leur comportement de vote à proprement parler. De plus, comme certaines personnes âgées oublient très vite le contenu des animations des politologues, elles ne se souviennent pas toujours de l'évolution de leurs opinions politiques. Ainsi, la question de l'impact direct de ces animations sur le comportement de vote des personnes âgées dépasse le cadre de cette évaluation : elle exigerait d'autres démarches méthodologiques. Notre impression est cependant que pour beaucoup de personnes âgées, ces animations ont plutôt été un moyen de confirmer leur avis préexistant ou de simplement clarifier l'un ou l'autre point précis. Peu de personnes nous ont affirmé avoir changé d'avis suite à ces animations²⁷ ; en revanche plusieurs personnes affirment avoir « mieux compris » les enjeux.

²⁵ Par exemple S-21, S-23.

²⁶ Ainsi, certaines personnes que nous avons interviewées ne se rappelaient pas si elles avaient ou non assisté à l'animation précédente (deux mois plus tôt). D'autres en revanche – celles moins affaiblies cognitivement – s'en souvenaient très bien.

²⁷ S-13 qui dit que la table ronde a eu sur lui un effet « négatif ».

« Pouvoir parler »

« Est-ce que vous discutez avec d'autres résidents ici à l'EMS ?

Non.

Non ?

Pour ainsi dire jamais.

Jamais ?

Je suis tout le temps là. Et puis à table on dit pas grand-chose, parce que... bon... On est tous plus ou moins sourds. (...) Pratiquement, on se parle très peu.

Avec les autres résidents vous ne parlez pas de politique ?

Jamais ?

Jamais.

Et avec le personnel ?

On discute le moins possible. »²⁸

« Est-ce que ça vous arrive de discuter avec les autres retraités ?

Non, on évite c'est un sujet qui pourrait... provoquer des problèmes entre nous.

Vous discutez d'autre chose peut-être ?

Oui, de la vie courante, des événements mais... on évite la politique. »²⁹

Si le besoin d'information apparaît dans les entretiens avec les seniors, ce n'est pas l'aspect le plus important en rapport avec les tables rondes. Pour beaucoup de résident-e-s, il s'agit surtout de pouvoir enfin « parler » – chose apparemment *rare* dans les EMS. Bon nombre de personnes âgées interrogées disent en effet qu'elles « parlent » peu (ou pas) avec les autres résident-e-s et avec le personnel ; que si dialogue il y a, c'est plutôt avec les membres de leur famille. A table ou lors des animations en EMS, il y a bien sûr échanges de paroles – à propos de la vie quotidienne, de leurs enfants ou petits-enfants – mais rien qui pour nos interlocuteurs et interlocutrices s'apparenterait réellement au fait de « parler », à savoir *discuter, échanger des points de vue* et, donc, entrer dans un dialogue d'une certaine *profondeur*³⁰.

Cette absence de dialogue s'explique par plusieurs éléments : d'une part, elle est apparemment due à des difficultés pratiques résultant de l'état de santé de certain-e-s résident-e-s (surdité, sénilité, etc.) qui rendent des discussions soutenues difficiles. D'autre part, le peu de discussion vient du fait que les résident-e-s ont l'impression de n'avoir personne avec qui discuter réellement, car les autres « ne s'y intéressent pas »³¹ ou ne parlent que choses déprimantes³². Plus fondamentalement cependant, à entendre nos interlocutrices et interlocuteurs, on peut faire l'hypothèse que l'absence de réelle discussion renvoie surtout au type de lien social qui semble être caractéristique des structures telles que les EMS : structures relativement fermées sur elles-mêmes³³, où cohabitent des gens qui ne se sont pas choisis, qui sont dans un état de (parfois forte) dépendance – et qui par conséquent s'efforcent de limiter

²⁸ Entretien S-4.

²⁹ Entretien S-19.

³⁰ Beaucoup de personnes âgées mentionnent ce manque d'occasions de « parler », voir par exemple S-1, S-3, S-4, S-6, S-7, S-11, S-12.

³¹ Par exemple S-8 : pp. 2-3 : cette dame qui estime que « les [autres] femmes ne s'y intéressent pas [à la politique]. C'est un manque de savoir, de connaissances. Ces femmes ne lisent pas, donc on ne peut pas parler de cela avec elles. (...) On ne peut pas parler de politique avec elles ».

³² Par exemple S-9 : p. 2 : « Oui..... A table, ça ne parle pas. On ne peut pas dialoguer. Ou autrement, ils vous diront qu'ils souffrent. Moi, j'aimerais parler de choses hors de la maladie, de choses sur nos vies, mais ici ce n'est plus possible. A l'époque, c'était encore possible, plus maintenant. C'est fini, on est quatre à table, on mange et on s'en va. »

³³ Non par un manque de volonté des EMS eux-mêmes de maintenir une ouverture sur l'extérieur, mais à cause du profil des résident-e-s (souvent très âgé-e-s, plus très mobiles) et du rétrécissement des liens sociaux et familiaux qu'entraîne l'entrée en institution (Thomas 1996 : 134ss).

au maximum les sources de friction avec les autres. De cela, résulte un lien social *distant* avec les co-résident-e-s, tissé autour de conversations « banales », souvent tenues dans la salle à manger ou dans les espaces communs de l'établissement. Les résident-e-s interviewé-e-s font d'ailleurs rarement état d'amitiés qu'ils auraient nouées au sein de l'EMS, tout au plus mentionnent-ils l'une ou l'autre visite qu'ils rendent parfois à une autre personne résidant dans l'établissement. Le personnel, quant à lui, est souvent qualifié de « très gentil », mais les contacts avec lui restent limités au domaine professionnel des soins et de l'aide pour les tâches de la vie quotidienne.

Dans ce contexte, les interventions des politologues dans les EMS – malgré leur relative rareté – semblent donc revêtir une dimension très importante d'ouverture d'un *espace de discussion* permettant aux résident-e-s qui le souhaitent de « parler », ou comme le disent certains, de « parler d'autre chose » – c'est-à-dire de retrouver un lieu de stimulation intellectuelle et aussi de « divertissement ». Les politologues en tant qu'instances extérieures aux EMS jouent un rôle de médiateurs qui rend soudain possible l'échange d'opinions (ou de vécu) : le « risque » d'un affrontement ouvert avec les autres résident-e-s ou avec le personnel est limité du fait que la parole est gérée par les politologues et que les résident-e-s ne se répondent généralement pas directement, mais par l'intermédiaire des politologues. Sous ces conditions, il est apparemment possible de laisser une certaine conflictualité émerger sans que soit mis en péril le fragile lien social qui lie les résident-e-s entre eux et les résident-e-s avec les membres du personnel.

Lors de certaines de nos observations, nous avons vu s'instaurer un vif débat, parfois à propos des objets de votation, parfois à propos de sujets assez éloignés de ces objets à proprement parler³⁴. Tant les résident-e-s que les membres du personnel y ont pris un évident plaisir. Toutes les personnes âgées présentes n'ont pas pris la parole durant cette discussion, mais la plupart semblaient intéressées par l'échange et comme « réveillées » par le débat³⁵. Dans les entretiens, beaucoup de nos interlocutrices et interlocuteurs ont parlé de cette possibilité de « parler » avec une profonde satisfaction – comme de quelque chose qui, de toute évidence, leur manque.

Par ailleurs, nos observations nous ont permis de constater que certains objets de votation évoqués dans ces animations politiques ont été l'occasion pour les personnes âgées de faire part de leurs riches expériences de vie (par exemple sur leurs conditions de travail, leur vie de famille, etc.). C'est une manière de valoriser l'expérience des concerné-e-s en montrant qu'elle est intéressante pour d'autres. C'est aussi une manière de créer des liens entre les personnes âgées qui, ainsi, apprennent à mieux se connaître. Si le projet « Voter en EMS ! » devait continuer, il serait intéressant d'essayer de savoir si ces animations politiques génèrent d'éventuels effets à plus long terme : si par exemple des discussions enclenchées lors de ces animations se poursuivent sous une forme ou une autre, ou encore si un lien social plus durable se crée éventuellement par ce biais.

³⁴ Par exemple, l'une des tables rondes a donné lieu à un moment de vive discussion sur le rôle de l'armée, une autre (sur l'AVS) a été l'occasion d'un échange entre résident-e-s sur leurs conditions de vie et de travail lorsqu'ils/elles étaient encore inséré-e-s dans la vie professionnelle.

³⁵ Certains membres du personnel des EMS nous ont d'ailleurs fait remarquer que même certaines personnes âgées en apparence très passives et non impliquées dans le débat étaient nettement plus attentives et présentes que d'habitude. Pour nous, personnes externes, ce n'était pas immédiatement perceptible, cependant le personnel qui connaît bien les résident-e-s perçoit ce type de changement.

Enfin, pour d'autres personnes âgées, ces tables rondes ont simplement été une occasion de briser leur routine quotidienne³⁶.

En résumé, on peut donc dire que les tables rondes répondent à un besoin non seulement de recevoir des informations, mais aussi de « parler », et de « parler d'autre chose », d'être en lien avec les autres, d'être stimulé sur le plan intellectuel, ou simplement de passer un « bon moment ».

« *Exister* »

« **C'est important de voter ?**

C'est le sentiment de la citoyenneté... c'est important
comme citoyenneté, c'est un sens.

Quel sens ?

D'exister »³⁷.

Au-delà du fait de pouvoir « parler » [de choses « intéressantes »], les tables rondes sont appréciées dans la mesure où elles permettent d'avoir un contact avec l'extérieur. Mises à part les visites de la famille, ces contacts semblent être plutôt restreints pour les résident-e-s des EMS. La visite des politologues, aussi sporadique et courte qu'elle soit, est perçue par nos interlocutrices et interlocuteurs comme une *valorisation* de leur personne : si des représentant-e-s de l'Université se donnent la peine de venir jusqu'à eux et de leur fournir des explications, c'est qu'ils ne sont donc pas que de la « vieille ferraille » (*sic !*) sans utilité sociale et tombée en oubli.

Lors de nos observations sur place, nous avons constaté de façon récurrente à quel point les résident-e-s sont reconnaissant-e-s qu'on leur témoigne de l'intérêt. Une simple conversation de quelques minutes, avant ou après la table ronde, a parfois engendré des réactions émues, en apparence disproportionnée avec l'événement. Elles montrent à quel point ces résident-e-s semblent se sentir seul-e-s, en manque de contact humain non fonctionnel.

En ce sens, les tables rondes ont contribué à donner à certain-e-s résident-e-s le sentiment « d'exister », tout simplement, aux yeux du monde et d'encore « compter » suffisamment pour qu'on leur accorde du temps.

Plusieurs personnes âgées ont d'ailleurs exprimé le souhait, dans les entretiens, que les politologues puissent rester sur place un peu plus longtemps après leur intervention et être à disposition pour une discussion plus informelle. Lors de nos observations, nous avons constaté que ce n'est pas si simple à réaliser : soit parce que les tables rondes étaient agendées peu avant l'heure du repas et que les personnes âgées devaient donc s'en aller, soit parce ces dernières étaient fatiguées après une heure et demi d'écoute attentive, soit encore parce que les politologues ne savaient pas vraiment comment approcher les résident-e-s et enclencher un dialogue. En veillant à placer les interventions dans une tranche horaire plus adéquate et en aidant les politologues dans cette tâche de dialoguer avec un public souvent nouveau pour eux, ces difficultés seraient sans doute surmontables.

Le besoin de contact des personnes âgées signale par ailleurs qu'il est opportun d'essayer de conserver une certaine continuité dans les équipes de politologues. Dans la mesure du possible, il semble souhaitable que les mêmes personnes puissent se rendre à répétition dans le même EMS. Le contact en serait facilité de part et d'autre.

³⁶ A titre d'exemple, on peut mentionner cette dame qui dit « Je dirais pas que je me suis sentie mieux informée, mais disons que ça m'a fait plaisir de participer » (S-14, p. 2)

³⁷ Entretien S-23, p. 3.

Peu de critiques

Les résident-e-s interviewé-e-s expriment dans l'ensemble peu de critiques à l'égard du projet « Voter en EMS ! ». La formule de la table ronde donne satisfaction. Certaines remarques ont été faites à l'égard d'une gestion du temps parfois insatisfaisante (trop de temps accordé à un objet de vote au détriment des autres), ou concernant les explications des politologues, occasionnellement jugées trop techniques, abstraites ou compliquées, ou encore des difficultés pour certaines personnes à simplement bien entendre ce qui se disait, à cause de troubles auditifs ou de l'aménagement des salles accueillant les tables rondes. Les résident-e-s d'un EMS³⁸ ont exprimé le souhait d'avoir plus d'informations sur les objets de vote. Mais dans l'ensemble, les critiques exprimées sont peu nombreuses. Le plaisir et l'intérêt d'avoir pu assister aux tables rondes prime ainsi clairement sur les détails encore perfectibles.

Les personnes âgées ne se sont pas senties gênées par la présence du personnel lors des tables rondes. Elles ont formulé très peu de critiques à l'encontre du format et du contenu de ces interventions.

Dans l'ensemble, on peut dire que, pour des raisons diverses, les résident-e-s interrogé-e-s ont été très satisfait-e-s des interventions des politologues et de leur format. Etant donné ce qui a été dit ci-dessus à propos du sentiment de solitude de beaucoup de ces personnes et de leur sentiment de reconnaissance d'avoir quelqu'un qui leur consacre du temps, on peut se demander si leur satisfaction est due principalement aux explications reçues en vue des votations ou plutôt à leur besoin de socialiser. Pour la suite du projet « Voter en EMS ! », c'est finalement assez secondaire : dans un cas de figure comme dans l'autre, ce projet apporte une dimension appréciée dans la vie des résident-e-s des EMS.

³⁸ Les Marronniers : l'EMS confessionnel juif, plus « politisé » que les autres vu le profil des résident-e-s : beaucoup d'entre elles/eux sont encore en bon état de santé, et beaucoup ont vécu des expériences de persécution et/ou de migration et sont donc particulièrement sensibles à l'impact de la politique sur la vie des gens.

2. Les politologues

« Je me suis sentie très utile, très appréciée aussi, ils nous remerciaient. A l'Uni ça ne se passe jamais. On est beaucoup plus contente en sortant de l'EMS que d'une salle de l'Université. »³⁹

« C'est ce qui est le plus gratifiant, ce rapport interpersonnel, aussi sporadique qu'il soit.

La satisfaction du contact en soi ?

Oui, le contact en soi, oui. »⁴⁰

Le sentiment d'utilité

Les politologues sont unanimes sur la *satisfaction humaine* qu'ils tirent de l'expérience du projet « Voter en EMS ! ». Toutes et tous nous ont fait part du sentiment – très gratifiant – de « se sentir utiles ». Beaucoup ont dit être très touché-e-s par le fait d'avoir face à eux un public manifestement content de les voir et heureux d'être là – sentiment que leurs enseignements à l'Université face à un public étudiant ne leur procurent pas toujours. Plusieurs politologues ont aussi évoqué le sentiment, agréable à leurs yeux, de sortir de la « tour d'ivoire » académique pour un moment et, pour certain-e-s, de faire connaissance avec des gens appartenant à une tranche d'âge qu'ils ne côtoient jamais dans leur vie quotidienne. Malgré les difficultés que cela représente parfois, les politologues y voient surtout une expérience humainement enrichissante. Cette expérience relève pour elles/eux d'ailleurs généralement d'un « autre » ordre que la recherche et l'enseignement scientifiques – elles /ils ne font pour la plupart guère le lien entre ces expériences et leur expérience professionnelle. Sur la question de la préparation à ces interventions, leurs avis divergent. Certain-e-s estiment avoir été suffisamment préparés au travers des quelques réunions organisées par la responsable du projet. D'autres estiment, au contraire, avoir besoin d'être formé-e-s davantage à l'animation et à la vulgarisation scientifique. La quantité de travail préparatoire nécessaire pour une table ronde a été jugée raisonnable.

Le plaisir de communiquer avec les personnes âgées

La plupart des politologues disent que l'expérience des tables rondes en EMS a représenté l'une ou l'autre difficulté au début, mais qu'avec l'habitude, elles/ils y ont surtout pris un très vif plaisir⁴¹. Savoir comment se faire entendre par des personnes en partie malentendantes, savoir faire face à des comportements inattendus, savoir comment inciter les personnes âgées à s'impliquer dans la discussion – toutes ces choses ne sont pas toujours évidentes pour des politologues habitué-e-s à un tout autre public. Réussir à faire passer le message et constater que la discussion démarre, que les résident-e-s ont compris l'essentiel et ont été stimulé-e-s dans leur réflexion, c'est manifestement une grande source de satisfaction pour elles/eux. Selon nos observations sur place, elles/ils ont dans l'ensemble très bien réussi à établir un contact avec les personnes âgées et ont su s'adapter à toutes sortes d'environnements – de la petite salle de réunion à des salons plus grands – et à des publics qui participent à des degrés très variables selon les EMS. Toutes les présentations des politologues ont donné lieu à une discussion – parfois plus vive, parfois plus calme, parfois sur un objet de vote, parfois sur autre chose (le vécu des personnes présentes, une autre thématique indirectement liée à l'objet de vote) – mais toujours intéressante.

³⁹ Entretien P-8.

⁴⁰ Entretien P-1.

⁴¹ Certain-e-s d'entre elles/eux ont eu une plus grande facilité au départ de par leur familiarité avec les personnes très âgées. C'est le cas notamment d'un politologue dont les parents étaient gérants d'EMS et qui a donc toujours eu beaucoup de contacts avec les personnes âgées.

Les politologues disent s'être senti-e-s bien épaulé-e-s par les animatrices ou animateurs présent-e-s qui les ont aidé à établir un bon contact avec les personnes âgées et à gérer la discussion : en sollicitant activement les résident-e-s présent-e-s, en répétant les questions des politologues d'une manière plus simple ou en parlant plus fort, etc. Nos observations confirment l'utilité d'une collaboration avec les animatrices ou animateurs : de par leur métier, celles/ceux-ci possèdent des compétences de communication plus spécifiques, utiles au contact de personnes très âgées. Ils/elles « osent » parfois insister auprès d'un-e résident-e pour qu'il/elle s'exprime là où les politologues auraient peur d'être trop intrusifs, et de par leur contact quotidien avec les résident-e-s, ils savent souvent mieux comment réussir à les impliquer activement.

Conformément aux directives de la responsable du projet, les politologues ont généralement limité leurs présentations à deux (parfois trois) objets de votation. D'après nos entretiens et observations, ce choix paraît pertinent et devrait être maintenu. Le grand âge du public exige des politologues un rythme de présentation assez lent et un certain nombre de répétitions. Deux objets de vote suffisent alors généralement pour une table ronde. Le fait de laisser le choix des objets aux politologues elles/eux-mêmes paraît approprié : elles/ils peuvent ainsi s'exprimer sur les sujets les plus proches de leurs domaines de spécialisation, ce qui, *a priori*, est un gage de qualité pour les tables rondes. Cependant, dans le cas où le projet « Voter en EMS ! » devrait dans l'avenir reposer sur une structure plus solide et sur une coordinatrice ou un coordinateur permanent qui pourrait se charger d'une partie du travail préparatoire (voir conclusion), ce libre choix des thèmes serait probablement à revoir. Dans un souci d'efficacité, il conviendrait alors éventuellement que les thèmes à traiter dans les tables rondes soient les mêmes pour tous les EMS, ce qui permettrait un travail préparatoire plus ciblé et plus approfondi.

Pour l'avenir, deux aménagements nous paraîtraient utiles pour les tables rondes. Premièrement, dans la mesure du possible, il serait bon de pouvoir faire appel à des aides *visuelles* pour transmettre l'information : en utilisant un rétroprojecteur ou des présentations PowerPoint par exemple (adaptées aux problèmes de vue des personnes âgées). Les lieux où se déroulent les tables rondes ne sont généralement pas équipés pour ce type de présentations. Mais dans la mesure du possible, il serait utile d'essayer d'intégrer des éléments visuels – ils pourraient compenser certains déficits auditifs du public et contribuer à une meilleure mémorisation du contenu. Deuxièmement, l'usage d'un microphone serait utile dans les EMS qui tiennent les tables rondes dans des salles d'une certaine taille.

Un partage des tâches à négocier

Si la présence des animatrices ou animateurs durant les tables rondes semble nécessaire, nos observations et entretiens avec les politologues nous incitent néanmoins à penser que le partage des tâches entre politologues et animatrices/animateurs bénéficierait sur certains aspects d'une clarification. En ce sens, trois points nous paraissent importants à signaler.

Premièrement, il faudrait veiller à ce que l'animatrice ou l'animateur co-responsable des tables rondes soit très au clair sur ce que les politologues vont, et ne vont pas, présenter. Il est déjà arrivé qu'au cours d'une table ronde, un animateur/une animatrice demande aux politologues de présenter tous les objets de vote alors que celles/ceux-ci n'avaient prévu de parler que de deux objets. Ce type de situations, source de confusions, devrait être évité à l'avenir par une meilleure communication entre les politologues et les spécialistes de l'animation avant les tables rondes.

Deuxièmement, il est arrivé que des animatrices/animateurs co-responsables de la table ronde, ou autres membres du personnel de l'EMS présents, s'impliquent fortement dans la discussion et débattent entre eux de leurs avis politiques. Cette situation ne nous paraît pas optimale,

pour deux raisons. D'abord, elle mène à une accélération de la discussion au point que les personnes âgées sont dépassées par la vitesse du débat et n'arrivent plus à prendre la parole. Ensuite, on constate que, sous ces conditions, les animateurs et animatrices ont tendance à ne plus respecter leur devoir de neutralité tel que prévu dans le code de déontologie du projet. Or, étant donné la situation de dépendance des personnes âgées par rapport au personnel, il nous paraît important que le personnel s'astreigne à une certaine réserve dans l'expression de ses opinions.

Troisièmement, la question du partage des tâches se pose par rapport à la conduite de la discussion qui suit la présentation des politologues. Il s'est produit des situations où l'animateur ou l'animatrice co-responsable de la table ronde a pris une place qui nous a paru un peu trop dominante dans l'attribution de la parole. Nous avons parfois eu l'impression que certain-e-s résident-e-s qui auraient eu quelque chose à dire n'ont pas (ou pas suffisamment) pu s'exprimer et que les politologues avaient trop peu de place pour décider de l'attribution de la parole. Or, nous pensons qu'il faut rester attentif aux effets de sélection involontaire qui pourraient s'opérer de par les rôles bien « rôdés » que jouent les animateurs/animatrices et les résident-e-s dans un EMS. Il nous a semblé parfois que l'animatrice/l'animateur en question avait en tête une idée très précise de ce que représente un comportement « adéquat » pendant ces discussions, ainsi qu'une idée arrêtée du comportement qu'allait avoir tel ou tel résident durant la discussion, et qu'elle/il « filtrait » les prises de parole en conséquence. Aussi utile que cette fonction de filtre puisse être lorsqu'il s'agit de ne pas laisser une personne monopoliser le débat, il faut faire attention à laisser une place pour « l'inattendu » : peut-être que telle résidente habituellement peu bavarde *voudrait* prendre la parole mais est « filtrée » involontairement par une animatrice qui suppose qu'elle n'a rien à dire (« comme toujours »). Il nous paraît important qu'un débat inhabituel puisse susciter des comportements inhabituels chez les résident-e-s.

En résumé, on peut dire que pour l'avenir du projet, il serait probablement nécessaire que le mandat des politologues soit davantage clarifié aux animatrices/animateurs et que les termes exacts de leur coopération durant les interventions puissent faire l'objet d'une discussion commune. D'après les dires des politologues, la présence des animatrices ou animateurs durant les séances d'information est vivement souhaitée et même indispensable. Certain-e-s pensent d'ailleurs que c'est utile que les animateurs donnent aussi occasionnellement leur avis, « vivifiant » ainsi parfois la discussion⁴². Reste néanmoins la question du partage optimal des rôles, de sorte à conjuguer au mieux les compétences respectives des politologues et des spécialistes en animation tout en minimisant ce qui pourrait freiner les personnes âgées dans leur liberté de s'exprimer.

Quelques complications administratives

Toutes/tous les politologues se disent satisfait-e-s du montant de la rémunération qu'ils ont reçu pour leurs interventions. Les 300.- francs par intervention semblent être une somme adéquate, voire même (selon certain-e-s politologues) généreuse, vu le temps qu'ils/elles ont consacré aux tables rondes et à leur préparation. Ce qui en revanche a suscité un certain mécontentement de la part de certain-e-s, ce sont les complications administratives pour recevoir leurs honoraires. En effet, les règlements universitaires actuels ne permettent pas de verser des honoraires à des collaborateurs engagés à plein temps. Pour les politologues au bénéfice d'un contrat de travail à 100%, il a donc fallu négocier une voie administrative particulière qui a retardé le versement de certains honoraires de plusieurs mois. Les

⁴² P-10.

politologues concerné-e-s ont exprimé un certain agacement devant ces tracasseries administratives.

Pour l'avenir du projet, il faudrait sans doute réfléchir à une manière d'éviter ces lourdeurs administratives. Elles sont source d'inefficacité et de découragement pour les concerné-e-s et freinent ainsi le bon déroulement du projet (et, *a fortiori*, son éventuelle extension). Bien que la rémunération ne semble pas avoir été un élément central dans la motivation des politologues à s'impliquer dans le projet « Voter en EMS ! »⁴³, il nous paraît important qu'elle puisse être gérée de manière correcte et simple : d'une part pour que les efforts et le niveau de qualification des politologues soient honorés à leur juste mesure ; d'autre part parce que l'on peut douter du fait qu'un engagement purement bénévole (sans rémunération d'aucune sorte) puisse être viable à long terme. Comme pour toute autre activité de la vie quotidienne (hors relations familiales et amicales), la rémunération est souvent le moyen le plus simple de fidéliser les personnes qui s'engagent dans une activité donnée. En ce sens, il nous semble important pour une éventuelle suite du projet que la rémunération des politologues soit maintenue sous une forme ou une autre et qu'elle puisse se faire pour tous/toutes les politologues, quel que soit leur statut au sein de l'Université. Le montant, lui, peut si nécessaire être revu. Mais il nous paraît important que le niveau de qualification des politologues et leur disponibilité pour s'engager dans ce projet en sus de leurs obligations professionnelles soit correctement reconnu.

La déontologie

Vu le grand âge du public des tables rondes, et donc sa potentielle influençabilité, le code de déontologie⁴⁴ du projet « Voter en EMS ! » revêt une importance toute particulière. D'après nos observations et entretiens, c'est surtout la question de la neutralité de l'information qui invite à formuler quelques réflexions ; l'impartialité, l'indépendance et la confidentialité semblent moins sensibles, car – pour des politologues habitué-e-s à l'enseignement universitaire – assez évidentes et relativement faciles à gérer dans la pratique. Le principe de neutralité face aux objets de vote est, lui, bien connu et bien évidemment partagé par les politologues, mais dans le même temps plus difficile à appliquer. Les politologues en sont conscient-e-s : plusieurs d'entre elles/eux évoquent l'impossibilité, dans l'absolu, d'être neutres et impartiaux et n'ont pas la prétention de l'avoir été⁴⁵. Certaine-e-s estiment ne pas avoir vraiment été confronté-e-s à des problèmes déontologiques, entre autres parce qu'à leur avis, les discussions ne sont pas allées assez en profondeur pour soulever ce type de problèmes⁴⁶.

Nos propres observations sur place nous ont montré que dans l'ensemble, la neutralité de l'information a été assez bien respectée lors des tables rondes. Par ailleurs, aucun-e résident-e, ni membre du personnel n'a exprimé de critique sur ce point lors de nos entretiens et observations. D'après ce que nous avons pu voir sur place, aucun-e politologue n'a jamais exprimé ouvertement un avis personnel (même lorsque que des personnes âgées leur ont

⁴³ Par exemple P-1. A noter que plusieurs politologues s'étaient impliqué-e-s dans ce projet dans l'idée d'un engagement purement bénévole, c'est par la suite qu'ils/elles ont appris qu'une rémunération était prévue.

⁴⁴ Le code de déontologie prévoit quatre principes : « *Neutralité* des politologues (vis-à-vis des objets politiques discutés ; vis-à-vis de l'issue éventuelle du débat), *impartialité* des politologues (vis-à-vis des participant/es aux discussions ; vis-à-vis des positions exprimées par les participant/es), *indépendance* des politologues (vis-à-vis de toute mouvance à caractère politique, vis-à-vis de l'institution (EMS) qui l'accueille), Respect de la *confidentialité* (aucune information relative aux participant/es à une table ronde ne pourra être utilisée sans l'accord de celui-ci (ou de celle-ci) ». Dans cette évaluation, nous nous sommes centrés surtout sur le premier principe qui, sur la base des nos observations, nous a semblé nécessiter quelques commentaires.

⁴⁵ Par exemple P-5.

⁴⁶ Par exemple P-7, P-8.

explicitement demandé). Néanmoins, dans les détails, ce principe pose quand même quelques problèmes qu'il nous semble important de relever.

Pour plusieurs politologues interrogé-e-s, rester neutre signifie avant tout « ne pas donner son avis »⁴⁷. Utile dans la mesure où elle rappelle toujours les politologues à leur devoir de réserve, cette conception de la neutralité n'en est pas moins réductrice et n'empêche pas l'une ou l'autre situation un peu plus délicate. Deux cas de figure de situations problématiques sont à signaler.

Le premier cas concerne certains moments – occasionnels – dans la discussion suivant la présentation où il était relativement facile de situer politiquement certain-e-s politologues⁴⁸ – non pas parce qu'ils/elles auraient donné leur avis personnel, mais parce qu'ils/elles maîtrisaient manifestement mieux les arguments d'un camp que de l'autre et ont donc insisté davantage sur les avis de ce camp-là, ou ont relancé la discussion dans une direction plutôt qu'une autre. Ce type de situations n'est pas fréquent et les politologues ont conscience que ce genre de problèmes peuvent survenir. Encore faudra-t-il, pour un éventuel avenir du projet, assurer qu'elles ne se produisent plus. La clé nous semble résider dans le travail préparatoire des politologues : dans des cas où ils ont un avis personnel tranché sur un objet de vote (ce qui, soit dit en passant, n'est de loin pas toujours, ni nécessairement, le cas), ils doivent veiller à s'appropriier les arguments des deux camps avec la même rigueur, et de faire preuve du même esprit critique à l'égard de tous les arguments en jeu.

Le deuxième cas de figure à relever par rapport au principe de neutralité est, en quelque sorte, l'opposé du premier : il concerne des situations où la volonté de neutralité des politologues s'est traduite, en pratique, par une excessive « neutralisation » des arguments des divers camps. Dans ces cas, les arguments pour et contre un objet de votation étaient « alignés » davantage que mis en perspective, de sorte à donner l'impression que tous les points de vue se valent (en termes de solidité prouvée par des faits et de cohérence) et qu'ils ont tous le même poids (en termes d'importance objective ou simplement de « prestige » des acteurs qui les défendent) dans le débat. Or, ce n'est pas manifestement pas le cas dans la réalité où certains arguments sont fondés sur des preuves plus solides que d'autres, ont une plus grande cohérence interne que d'autres, ou encore sont défendus par des acteurs diversement puissants et riches en ressources. Aussi, étaient parfois absents des présentations des politologues les arguments d'acteurs non partisans importants⁴⁹. Enfin, les politologues ne se sont guère référé-e-s à l'état des connaissances scientifiques que l'on a aujourd'hui en rapport avec certains objets de vote⁵⁰ et qui, malgré toutes les réserves que doit susciter toute prétention au « savoir », sont difficilement réductibles au statut de simple « point de vue ».

⁴⁷ P-14, p. 14 : « La réponse simple c'est de ne pas donner des positionnements [par rapport aux objets de votation] ».

⁴⁸ C'était le cas lors d'une table ronde sur l'AVS où la position personnelle de l'intervenant-e apparaissait assez clairement.

⁴⁹ Ainsi cette présentation sur la révision de la loi fédérale sur les stupéfiants où manquaient les prises de positions des milieux médicaux (notamment la très influente fédération des médecins FMH), et où manquaient aussi les informations sur les raisons qui font qu'aujourd'hui les milieux médicaux défendent une position très différente en la matière qu'il y a vingt ans.

⁵⁰ Par exemple en matière de politique de drogues, on connaît aujourd'hui l'impact des diverses politiques publiques de répression, prévention, etc. De même, en matière de libre circulation, il existe aujourd'hui des chiffres sur les flux migratoires au sein de l'UE. Ces chiffres n'ont pas été évoqués lors des tables rondes auxquelles nous avons assisté.

Nos entretiens et autres conversations avec les politologues confirment que certain-e-s ont le souci de faire entorse au principe de neutralité s'ils « s'aventurent » plus loin que l'exposé détaillé des arguments présents dans le débat. Ce souci, légitime, a néanmoins pour inconvénient de poser une limite étroite autour de ce qu'il est encore possible de dire : *excessivement* étroite à notre avis, dans la mesure où être chercheuse ou chercheur ne peut pas signifier pas qu'il faille se limiter à reprendre les arguments des acteurs politiques. Au contraire, le rôle des chercheuses/chercheurs devrait être d'entrer dans les arguments, en présenter les tenants et aboutissants, les situer par rapport à un contexte (historique, institutionnel, social), savoir en faire ressortir les présupposés et les implications, repérer la « logique » sous-jacente aux divers argumentaires (ou son absence). En un mot, la tâche des politologues devrait être de clarifier les termes du débat avant une votation, en mettant de l'ordre dans l'ensemble des arguments, mais aussi – grâce à leurs connaissances politologiques et à leur sens analytique – de mettre en évidence des facettes du débat qui sont plus difficilement accessibles aux non-spécialistes, de sorte à faire ressortir les grands enjeux des votations pour la société et le système politique. Le but ultime de ce travail est de mettre en perspective la campagne de votation et de clarifier au maximum la nature des *alternatives* qui s'offrent aux citoyen-ne-s dans une votation, afin que chacun-e prenne sa décision de voter ou non, et de voter « oui » ou « non » (ou blanc), au plus près de ses convictions et en disposant d'une information claire et fiable.

Pour les politologues, c'est une tâche éminemment difficile qui nécessite souvent une connaissance approfondie des dossiers et un certain « métier ». Dans la pratique, c'est un idéal qui ne sera pas toujours atteignable, mais dont il sera possible de se rapprocher grâce à une formation et à un travail préparatoire ciblé. Pour l'avenir du projet, il nous paraîtrait pertinent qu'un tel travail de formation et de sensibilisation soit entrepris.

Parler de politique dans les EMS – les avantages de l'animation politologique

Si quelques ajustements sont certes encore souhaitables dans la conduite des tables rondes, y compris sur des aspects relatifs à la déontologie, il nous paraît important de mettre en évidence les avantages de tables rondes dirigées par des politologues universitaires par opposition à d'autres formes d'animation politique qui ont déjà été proposées (non sans problèmes) dans des EMS genevois. En effet, il nous semble légitime d'affirmer que ces tables rondes sont la forme la plus « sûre » face à un public très âgé et donc par définition fragile, la moins propice à des « manipulations » ou à des influences (même involontaires) qui seraient exercées à l'égard des résident-e-s.

Il convient d'abord d'insister sur le fait que les politologues, en tant qu'universitaires bien formé-e-s (cinq ans de cursus universitaire au minimum), ont intégré les principes de la déontologie scientifique⁵¹, bien plus exigeante que le code de déontologie du projet « Voter en EMS ! », et qui inclut bien entendu l'honnêteté par rapport au traitement de l'information et le respect des interlocuteurs. Dans leurs activités quotidiennes de recherche et d'enseignement, ils/elles sont soumis à un contrôle constant (de la part de leurs professeur-e-s, étudiant-e-s, comités de rédaction des revues scientifiques, collègues) de leur capacité à respecter les impératifs déontologiques et méthodologiques de la discipline. Si ce respect n'est certes pas toujours « parfait », il ne fait aucun doute que les politologues ont une certaine conscience du problème et qu'ils/elles adhèrent *a priori* à la déontologie scientifique.

⁵¹ Beaucoup d'associations professionnelles des politologues ont édicté des codes de déontologie. Voir par exemple le *Code of conduct* de la plus grande association politologique en Europe, la *Political Studies Association* en Grande-Bretagne (<http://www.psa.ac.uk/Content.aspx?ParentID=3>). A noter par ailleurs que la grande majorité des manuels de formation méthodologique en sciences sociales contient aujourd'hui un chapitre sur des questions éthiques et déontologiques. De plus, il existe toute une littérature plus pointue sur ces questions, voir par exemple Mertens et Ginsberg (2008).

Ensuite, les politologues ont, de par leur métier, une vision de la politique plus globale et large que la seule politique « politicienne » ou institutionnelle. En outre, en cinq (ou plus) années d'études, ils/elles ont été maintes fois soumis-es à l'exigence de devoir analyser et présenter (lors d'examens, travaux, exposés, etc.) de manière impartiale des positions et arguments avec lesquelles ils/elles ne sont *pas d'accord*. Aussi ont-ils/elles une compréhension de la politique qui dépasse le contexte suisse et contemporain et ont donc pu développer une certaine capacité de recul et de détachement par rapport à un débat politique du moment.

Enfin, les politologues sont extérieur-e-s aux EMS et donc en dehors du rapport de force qui lie les résident-e-s aux membres du personnel, et les membres du personnel entre eux (de par la hiérarchie professionnelle au sein des établissements).

Par rapport à des formes d'animation faites avec la présence de *politicien-ne-s*, mises sur pied dans certains EMS par le passé, les tables rondes animées par les politologues ont l'avantage d'être menées par des personnes dont la vie quotidienne consiste avant tout à analyser et non à faire de la politique. Ainsi ne viennent-elles pas dans les EMS pour faire campagne ni pour défendre leurs convictions ou intérêts personnels, mais pour aider à mieux comprendre les enjeux d'un débat. Cette perspective nous paraît représenter moins de dangers de « manipulations » qu'un débat entre politicien-ne-s. Aussi intéressants qu'ils soient, les débats contradictoires entre politicien-ne-s ne nous paraissent pas être la forme optimale pour un public très âgé et qui n'est pas en état de suivre des discussions trop rapides, ni de toujours faire la part des choses entre une information objective et un argument stratégique.

Par rapport à des formes d'animation conduites par les *animatrices ou animateurs* des EMS, les tables rondes ont l'avantage d'être animées par des politologues disposant d'une réelle compétence à l'analyse politique, attestée par des diplômes et par des publications scientifiques (pour les politologues plus avancé-e-s dans leur parcours). Elles ont aussi l'avantage d'être conduites par des personnes extérieur-e-s à la vie quotidienne des résident-e-s et du personnel des EMS, leurs conflits, leurs rapports de pouvoir, leurs habitudes. Selon les dires du personnel des EMS, cette position d'extériorité et de compétence des politologues constitue un réel atout pour l'animation politique.

3. Les animatrices et animateurs des EMS

Pouvoir déléguer une tâche difficile

« **Donc, selon vous, c'est une expérience à répéter [la table ronde] ?**

Pour moi oui ! Sûr et certain. Ce que j'ai vu par rapport à ce matin, oui ! Parce que ce n'est pas évident d'avoir des dynamiques comme ça, et surtout autour de sujets qui ne sont pas toujours très simples. »⁵²

Tout comme les personnes âgées et les politologues, les animatrices et animateurs réfèrent-e-s dans les EMS partenaires apprécient grandement le projet « Voter en EMS ! ». La principale raison évoquée est le soulagement de pouvoir déléguer une tâche – l'information politique – perçue comme difficile, voire délicate, à d'autres personnes, plus compétentes pour en parler. Bien que certains membres du personnel assument ou aient assumé par le passé une certaine forme d'information politique⁵³, ils estiment pour la plupart qu'informer les résident-e-s en matière de votations et élections est une tâche particulièrement difficile. Cette difficulté est liée d'une part à la complexité des objets de votation dont ils ne comprennent pas forcément eux-mêmes tous les tenants et aboutissements. D'autre part, elle vient du fait qu'il est difficile de donner une information « neutre » sur des objets de votation controversés. Ils craignent donc d'influencer involontairement les résident-e-s dont ils savent la fragilité et l'influencabilité dues tant à leur état cognitif qu'à leur situation de grande dépendance par rapport au personnel. Plus fondamentalement, on peut émettre l'hypothèse que le malaise du personnel devant l'information politique provient peut-être aussi du fait que le type de relations qui s'instaure dans un EMS entre le personnel et des personnes très dépendantes fait de la politique un sujet « chaud » qui risque de perturber « inutilement » le délicat équilibre entre une proximité physique et affective souvent inévitable (soins corporels, moments d'émotion, etc.) et le tout aussi nécessaire, mais difficile, respect de la vie privée des résident-e-s. Comme déjà évoqué, les sujets potentiellement controversés s'accommodent mal de ce type de relation qui demande apparemment à être « protégé » pour rester viable.

Le personnel interrogé estime donc qu'il est très positif que des « spécialistes » viennent parler des objets de vote. La présence d'universitaires venu-e-s de l'extérieur est vue à la fois comme un gage de qualité et comme un réelle « décharge » par rapport à une tâche qu'ils estiment certes importante, mais incommode. Ils partagent la conviction à la base du projet « Voter en EMS ! », à savoir que la citoyenneté politique concerne aussi et toujours les personnes âgées en institution. Certains membres du personnel vont d'ailleurs jusqu'à défendre une vision assez « militante »⁵⁴ en la matière, estimant que les personnes âgées doivent être fortement incitées à se rendre à ces séances d'information, puis à voter. D'autres animateurs souhaiteraient que les politologues s'engagent au-delà de l'information politique : par exemple qu'elles/ils restent sur place après la séance et aident les personnes âgées à remplir leur bulletin de vote.

Enfin, d'autres animateurs et animatrices placent beaucoup d'espoirs sur le projet « Voter en EMS ! » dont elles/ils espèrent obtenir des éclaircissements sur un point qui semble poser problème dans plus d'un EMS : la gestion du matériel de vote. Dans nos entretiens, nous avons constaté un malaise sur cette question, concernant les personnes âgées qui ne sont pas

⁵² A-6, p. 4.

⁵³ Vessy (revue de presse hebdomadaire), Les Lauriers (« joutes » politiques entre animateurs).

⁵⁴ Conversation informelle (avec A-7).

légalement privées du droit de vote⁵⁵, mais que le personnel estime incapables d'exercer le droit de vote pour cause de sénilité. Dans la pratique il s'avère que les bulletins de vote ne sont pas toujours remis aux personnes âgées dans ce cas de figure ou qu'ils sont parfois remis à la famille (à la demande de celle-ci)⁵⁶.

Si le projet se poursuit, la question de savoir dans quelle mesure ces tables rondes peuvent aussi être une occasion de clarifier ce type de problèmes se pose. Bien que ce ne soit pas la vocation première des tables rondes, il nous semble que ce projet pourrait éventuellement apporter quelques « services » généraux aux EMS en tâchant de clarifier certains éléments complexes de procédure.

Du changement

« Ça change un peu avec tout ce qu'on leur propose, des choses qui sont basées sur le principe de l'agréable, festif, joyeux. C'est sympa, mais il y aussi des personnes qui ont envie de réfléchir. »⁵⁷

Un autre élément positif du projet « Voter en EMS », souvent évoqué par les animatrices et animateurs, est le changement que représentent les tables rondes dans la vie quotidienne des résident-e-s. Ce changement est dû au fait que les politologues sont de nouveaux visages venus de l'extérieur et pour la plupart en-dessous de trente ans – une génération que les personnes âgées ne fréquentent souvent pas ou peu. Il est aussi dû au fait que ces présentations sollicitent l'intellect et la capacité de raisonnement des personnes âgées, alors que beaucoup d'autres animations tiennent plutôt du divertissement.

Un membre du personnel relève à juste titre que des animations qui suscitent un débat d'idées sont pour le personnel une occasion de découvrir une autre facette des personnes âgées dont ils s'occupent quotidiennement, souvent sans jamais avoir eu l'occasion d'avoir un débat de ce type avec elles.

Des critiques constructives

Les animateurs et animatrices interrogé-e-s se disent dans l'ensemble fort satisfait-e-s de la collaboration avec les politologues. Certains d'entre eux expriment simplement quelques critiques concernant le « style » de présentations qui, à leur avis, pourrait être amélioré : les politologues auraient à leurs yeux avantage à apprendre d'eux en matière de contact avec les personnes âgées. Ils/elles devraient aussi faire plus d'efforts de simplification : certaines tables rondes ont de l'avis des animatrices ou animateurs été trop complexes ou techniques ou ont traité de trop d'objets (malgré la sélection déjà opérée)⁵⁸.

⁵⁵ Selon la loi en vigueur, seule une personne placée sous tutelle pour raison d'incapacité de discernement durable (constatée par une expertise psychiatrique et ordonnée par un tribunal) est privée des droits politiques.

⁵⁶ D'après les premiers renseignements que nous avons pris à ce propos, il semble régner un flou juridique sur la question. Le Code pénal contient diverses dispositions en rapport avec l'exercice du droit de vote (Art. 280-283 CP), mais seules les entraves à l'exercice du droit de vote exercées par la « violence ou la menace d'un dommage sérieux » (Art. 280 al. 1 CP) sont explicitement mentionnées. Aucune disposition ne concerne des situations où une personne est *de facto* mise hors état d'exercer son droit de vote sans qu'il y ait eu menace pour autant. Ce flou légal est à première vue d'autant plus surprenant que le principe « un homme une voix » (devenu ensuite : un citoyen/une citoyenne une voix) est le principe fondateur de la démocratie (et théorie démocratique) moderne (Rosanvallon 1992 ; Offerlé 2002).

⁵⁷ A-1.

⁵⁸ Par exemple A-9, A-1.

Nos observations confirment le bien-fondé des critiques des animatrices et animateurs : il nous semble en effet que les présentations des politologues gagneraient dans l'ensemble à être encore davantage adaptées au grand public⁵⁹. C'est une tâche éminemment difficile et souvent sous-estimée dans les milieux universitaires. Pour une éventuelle suite du projet « Voter en EMS ! », nous pensons qu'elle mériterait une attention spécifique par exemple sous forme d'une formation pratique aux techniques de vulgarisation et de présentation.

La difficile place des animatrices et animateurs dans les tables rondes

Selon nos observations et entretiens, la présence des animatrices et animateurs dans les tables rondes est nécessaire, voire indispensable. Elles/ils maîtrisent mieux que les politologues les techniques de communication propres à l'animation ainsi que le comportement adéquat face à un public âgé et souvent malentendant. Lors du débat suivant les présentations des politologues, ce sont souvent elles/eux qui parviennent à (re)lancer la discussion, en sachant reformuler les questions de discussion de façon adéquate⁶⁰ ou en interpellant personnellement l'un-e ou l'autre résident-e. Toutes ces tâches présentent parfois quelques difficultés pour les politologues habitué-e-s à un tout autre public. Néanmoins, la place des animateurs et animatrices dans les tables rondes ne va pas pour autant sans poser problème. Trois points méritent à notre avis une attention particulière.

Le premier concerne les « ardeurs » militantes de certain-e-s d'entre eux/elles : autant l'engagement des animateurs est louable, autant il nous semble important de veiller à ce que la liberté des personnes âgées de participer ou non aux animations politiques, de voter ou non, reste strictement préservée. S'il est important qu'un effort d'information et d'incitation soit fait auprès des personnes âgées pour qu'elles considèrent la possibilité d'assister aux animations, il est important aussi que ces efforts restent cantonnés à l'incitation et ne dérivent pas vers l'exercice d'une pression. Dans certains EMS où le nombre de participant-e-s aux animations est relativement petit par rapport au nombre total de résident-e-s⁶¹, un effort de « recrutement » actif serait éventuellement bienvenu. En revanche, dans des EMS où une grande proportion des résident-e-s vient à ces animations⁶², il faudrait s'efforcer d'éviter toute pression morale ou de groupe qui pourrait (même involontairement) être exercée sur les résident-e-s.

Le second point à soulever concerne les débats qui suivent les présentations des politologues, et notamment le rôle des membres du personnel des EMS dans le débat. A notre sens, il est important de veiller à ce que le personnel présent reste discret sur ses propres opinions et, surtout, ne monopolise pas le débat⁶³. Selon nos observations, il arrive parfois des situations où le personnel a très envie de prendre la parole, voire d'engager un débat contradictoire. C'est compréhensible, mais ceci a pour effet que la discussion « s'accélère » à tel point qu'elle en devient difficile à suivre pour les personnes âgées. Aussi, vu l'inévitable rapport de

⁵⁹ Pour ne donner qu'un exemple : lors d'une table ronde portant sur l'AVS (flexibilisation de l'âge de la retraite), la présentation comportait encore beaucoup de chiffres très précis, malgré l'évident effort de simplification de la personne en charge de ce sujet. Il aurait été préférable de synthétiser l'information, face à un public constitué par des non-spécialistes.

⁶⁰ Nous avons notamment constaté que les animatrices et animateurs ont le réflexe très utile de systématiquement répéter des questions de discussion *en entier*, là où les politologues ont tendance à prendre des raccourcis, parfaitement viables dans leur contexte habituel, avec des étudiants jeunes, mais inopératoires avec des personnes âgées qui entendent souvent mal ou ont des problèmes de mémoire : les personnes âgées perdent ainsi le fil.

⁶¹ Par exemple Vessy qui compte 200 résident-e-s et où seulement une quinzaine de résident-e-s assistent aux animations.

⁶² Les Marronniers où presque tous les résident-e-s y assistent ; les Lauriers où la moitié des résident-e-s était présente.

⁶³ Comme cela a par moment été le cas dans une de nos observations.

pouvoir entre résident-e-s et personnel, il nous semble préférable que le personnel s'astreigne à une certaine réserve dans l'expression de ses avis⁶⁴.

Troisièmement, nos entretiens montrent que le travail de *suivi* prévu par le code de déontologique du projet (informations sur les résultats des votations, à fournir par le personnel le lendemain des votations) n'a pas toujours été fait. Si le projet devait continuer, il serait nécessaire de réfléchir à la place à donner à ce travail de suivi : est-il considéré comme indispensable ? Si oui, comment peut-on s'assurer qu'il soit réellement accompli ? Où est-ce un aspect plutôt subalterne du projet auquel on peut aussi renoncer ?

4. Les directions des EMS⁶⁵

« Enfin quelqu'un allait peut-être pouvoir permettre à nos résidents de comprendre et de savoir comment il faut voter (...) sans pour autant être catalogué de personnes voulant faire voter pour tel ou tel parti. »⁶⁶

« Respecter la personne en entier. Lui donner la possibilité de participer dans la vie de tous les jours, de s'exprimer jusqu'au bout. Vivre c'est ça. »⁶⁷

Du côté des directions des EMS, nous pouvons constater un large soutien de principe au projet « Voter en EMS ! ». Les directrices et directeurs interrogé-e-s ont pour la plupart été assez peu (directement) impliqué-e-s dans la mise en place de ce projet au sein de leur institution. L'initiative d'accueillir des politologues est généralement partie des animatrices ou animateurs, souvent par le biais de réseaux personnels d'animateurs qui se connaissent entre eux et qui se sont transmis l'information. Néanmoins, les directions ont dans tous les cas donné leur aval à ce projet et soutiennent l'idée que la citoyenneté des personnes âgées mérite de l'attention et des ressources. Ainsi, les directions interrogées sont toutes favorables à la poursuite du projet (voire à son extension à d'autres EMS). Quatre des cinq directrices et directeurs interrogé-e-s seraient par ailleurs d'accord de soutenir le projet « Voter en EMS ! » financièrement, estimant qu'une part du budget alloué aux animations diverses pourrait sans autre être attribuée pour les tables rondes, d'autant plus qu'il s'agirait de sommes modestes⁶⁸. Si les directrices et directeurs des EMS apprécient autant ce projet, c'est notamment parce qu'il leur permet d'éviter une critique à laquelle ont été exposées certaines autres tentatives de faire de l'information politique dans les EMS. Ainsi, une personne interrogée fait état de remous au sein du conseil de fondation de l'établissement suite à son initiative d'inviter des représentants de divers partis politiques avant les élections⁶⁹. Une autre personne à la tête d'un établissement qui avait l'habitude d'organiser des discussions politiques autour d'une revue de presse émet des réserves quant à la capacité du personnel à rester véritablement neutre et objectif⁷⁰. Le projet « Voter en EMS ! » n'élimine certes pas tous les doutes⁷¹. Mais de l'avis

⁶⁴ Prévues dans le code de déontologie du projet « Voter en EMS ! ».

⁶⁵ Pour l'un des EMS, ce n'est pas la direction, mais la personne responsable des soins qui a été interviewée, parce que c'était la personne qui a (en plus de l'animatrice référente) le plus suivi le projet. Pour les besoins de cette évaluation, nous assimilons cette personne à la direction.

⁶⁶ Entretien D-1.

⁶⁷ D-5.

⁶⁸ Pour la personne restante, une allocation de ressources à ce projet semble moins envisageable dans la mesure où son EMS connaît actuellement une situation financière difficile.

⁶⁹ D-1, p. 3.

⁷⁰ D-2, p. 2.

⁷¹ Ainsi, une autre personne à la tête d'un EMS nous dit avoir eu des réactions inquiètes des familles de résident-e-s qui trouvaient « démagogique » que l'on vienne parler de politique à des personnes très âgées (D-3, p. 6).

des directions d'EMS, il permet néanmoins de donner plus de crédibilité et légitimité à l'information politique dans leurs établissements.

Si des craintes devaient subsister au sein des familles des résident-e-s sur une influence politique que les personnes âgées pourraient subir, il serait dès lors opportun de chercher un moyen d'informer les familles sur le fonctionnement du projet et sur les précautions prises pour éviter toute manipulation des personnes âgées.

Pour l'avenir du projet, il faudra notamment être très clair sur le fait que la tâche des politologues qui animent les tables rondes ne peut en aucun cas être de dire aux personnes âgées « comment elles doivent voter », comme semble le suggérer la citation mise en exergue ci-dessus. Leur rôle ne peut pas et ne doit pas être non plus de pousser les personnes âgées à voter. Il doit se limiter à expliquer du mieux possible aux personnes âgées *comment elles peuvent faire en sorte d'exprimer leur volonté au plus près de leurs convictions*. En aucun cas les politologues n'ont-ils/elles à intervenir dans le choix des résident-e-s de voter ou de ne pas voter, de voter « oui », « non » ou blanc. Il ne nous semble pas non plus opportun que les politologues aident les personnes âgées dans l'acte concret du vote (remplir les bulletins).

Il nous paraît très important que les directions des EMS comprennent cette limite et la fassent respecter. Le risque que ce projet mène à l'exercice de certaines pressions à l'égard des personnes âgées n'est certainement pas très grand, mais il ne peut pas non plus être complètement écarté : d'abord parce que parmi le personnel des EMS, il peut y avoir des personnes très politisées et aux convictions personnelles fortes. Ensuite, et peut-être plus fondamentalement, parce que le grand public a souvent une image floue de la science politique. Dans nos observations, il nous est arrivé d'avoir l'impression que certain-e-s animateurs ou animatrices imaginent les politologues comme défendant le vote en tant qu'obligation citoyenne à tout prix, et que – peut-être pour leur faire plaisir et par volonté de bien jouer leur « rôle »⁷² – ils/elles se montrent particulièrement zélé-e-s à faire participer les personnes âgées. Si tel devait être le cas, il sera important de corriger cette image erronée aux yeux du personnel et des directions des EMS. Toute instrumentalisation de la science politique pour peser sur les choix des citoyen-ne-s lors des votations serait contraire à la déontologie de la discipline.

⁷² La tendance des acteurs sociaux à se conformer à un rôle – ou à ce qu'ils *imaginent* être leur rôle – est un mécanisme bien connu en sciences sociales et notamment dans la sociologie interactionniste (voir Goffman 1973a et 1973b).

5. Le directeur du Département de science politique de l'Université de Genève

Dans le cadre de cette évaluation, nous avons également sollicité l'avis du Professeur Pascal Sciarini⁷³, actuel directeur du Département de science politique de l'Université de Genève qui, avec ses autres collègues professeur-e-s, a accordé son soutien au projet. Ce dernier apparaît donc vers l'extérieur avec le logo officiel du Département de science politique qui, par là, se porte garant de la qualité scientifique du projet et accepte que la responsable du projet recrute des volontaires parmi le personnel du Département.

Un soutien moral

Dans cet entretien, le directeur du Département confirme son soutien au projet « Voter en EMS ! ». Bien qu'il se préoccupe à titre personnel davantage du vote des jeunes que de celui des personnes âgées, il estime que ce projet est fondé et mérite le soutien du Département, à titre d'ouverture sur « la Cité ». Il serait quant à lui favorable à une pérennisation du projet sous forme d'une structure administrative stable – ancrée au Resop⁷⁴, soutenue par le Département de science politique, autofinancée par des fonds externes – et est prêt à soutenir des initiatives allant dans ce sens. De même, il est favorable à l'idée, à long terme, d'une extension du projet à d'autres EMS et/ou d'autres groupes cibles comme les jeunes. Les intervenant-e-s supplémentaires qu'il faudrait alors trouver pourraient d'après lui être recruté-e-s dans le corps intermédiaire du Département, mais aussi dans des départements voisins (sociologie notamment), voire éventuellement auprès des étudiant-e-s en Master. En revanche, il ne voit guère de possibilité que le corps professoral s'implique, faute de temps.

Un soutien institutionnel

Au-delà du soutien de principe, le directeur voit surtout deux autres formes de soutien possible au projet. La première est un soutien en termes de valorisation vers l'extérieur (publicité par exemple). La seconde consisterait dans le fait de permettre à des étudiant-e-s de Master de s'impliquer dans ce projet, soit pour co-animer des tables rondes et voir leur participation reconnue dans leur cursus d'études, soit pour effectuer un stage de Master. Cependant, ce cas de figure n'est pour lui envisageable qu'à condition que le projet soit ancré institutionnellement et ait donc une assise pérenne. Pour des raisons tant pratiques que réglementaires, ceci n'est pas envisageable tant que le projet repose sur une structure *ad hoc*.

Le soutien institutionnel que le Département peut accorder à ce projet (comme à tout autre projet d'ouverture à la « Cité ») a cependant ses limites : le budget à disposition ne permet pas d'envisager un soutien financier ni une aide à la mise sur pied de formations en matière d'animation de débat ou de vulgarisation scientifique (compétences qu'il estime par ailleurs périphériques par rapport au métier de chercheur). Le directeur n'est pas non plus favorable à l'idée que les assistant-e-s qui s'engagent dans le projet puissent bénéficier de contreparties autres que pécuniaires (par exemple des décharges de leurs tâches d'enseignement). Pour lui, ce type d'engagement doit rester strictement volontaire et rétribué en dehors des rapports de travail du personnel du Département.

⁷³ Entretien mené par Claudia Rucci.

⁷⁴ Laboratoire de recherche sociale et politique appliquée, Faculté des sciences économiques et sociales de l'Université de Genève.

6. La responsable académique du projet

Un projet passionnant

Enfin, nous avons inclus dans la présente évaluation la responsable du projet, Barbara Lucas⁷⁵. Comme tous les autres acteurs interviewés, elle aussi est – tant humainement que scientifiquement – très satisfaite de ce projet. Celui-ci est en rapport direct avec un aspect central de ses recherches en cours sur le domaine du *care* et la citoyenneté des personnes dépendantes en Suisse. Comme les politologues en charge des tables rondes, elle aussi a été touchée par la reconnaissance que les résident-e-s des EMS expriment souvent à l'issue des rencontres⁷⁶.

Malgré quelques « maladies de jeunesse », elle estime que ce projet va dans la bonne direction : qu'il fonctionne bien pour ce qui est du format et du déroulement des tables rondes, qu'il apporte une contribution à l'insertion sociale des personnes âgées, et que la formule adoptée a fait ses preuves. Elle estime que la qualité des interventions pourrait probablement encore être améliorée⁷⁷ et que, par conséquent, la mise en place d'une formation aux techniques d'animation et de vulgarisation pour les intervenant-e-s serait nécessaire. Arrivée au bout de la phase pilote du projet, elle se dit particulièrement satisfaite de constater que des liens se sont créés au fil du temps entre les équipes de politologues affectées à chaque EMS et les personnes âgées. L'engagement enthousiaste des assistant-e-s – donc des membres les plus jeunes du Département de science politique – a ainsi pour effet positif de permettre un contact intergénérationnel qui, pour la responsable du projet, est particulièrement précieux⁷⁸. Les échos positifs reçus tant des personnes âgées que des animatrices et animateurs des EMS et des politologues la motivent à vouloir poursuivre ce projet.

... mais qui a atteint ses limites de viabilité

Bien que persuadée du bien-fondé de ce projet, sa responsable insiste aussi sur le fait que celui-ci a actuellement atteint ses limites de viabilité. Sa structure *ad hoc* et son budget minimal rendent toute extension impossible : des demandes d'autres EMS d'être inclus dans le projet ont d'ailleurs dû être rejetées en raison de l'impossibilité d'assumer une charge de coordination supplémentaire et d'entreprendre les démarches nécessaires pour trouver (et pouvoir former, coordonner et payer) plus de politologues disposé-e-s à s'impliquer dans le projet.

Les complications administratives avec la comptabilité de l'Université de Genève concernant le versement des honoraires, déjà évoquées ci-dessus, ont été une source de problèmes particulièrement entravants. Selon la responsable, ces complications ont été décourageantes pour toutes les personnes concernées. Elle estime par conséquent que pour l'avenir, il faudrait pouvoir repenser les modalités de rémunération des politologues afin d'éviter ce type de problèmes (par exemple sous forme d'une rémunération indirecte, par remboursement de frais de participation à des conférences scientifiques).

Par ailleurs, le fait que certain-e-s politologues, pour diverses raisons (séjours professionnels à l'étranger, surcharge) n'aient pas pu assurer leurs prestations sur toute la période du projet n'a pas facilité le travail de coordination. En effet, cela a entraîné la nécessité de recruter et former de nouvelles personnes en cours de route. Enfin, la responsable évoque aussi le fait

⁷⁵ Entretien mené par Abdourahamane Barry.

⁷⁶ Elle-même avait aussi animé des tables rondes, mais dans la phase expérimentale du projet.

⁷⁷ Entretien, p. 8.

⁷⁸ Elle aurait par ailleurs espéré pouvoir motiver aussi les membres plus âgés du Département. A l'exception d'une seule personne, aucun membre du corps intermédiaire supérieur ou professoral n'a donné suite à son invitation de participer au projet.

que l'un dans l'autre, ce projet a finalement généré beaucoup de travail pour elle et sa collaboratrice (qui a assumé la coordination du projet sur une base *ad hoc*).

Afin de pouvoir faire évoluer ce projet et lui permettre de fonctionner de manière « routinière », elle estime donc qu'il est indispensable de lui donner une base plus solide, notamment sous forme d'un coordinateur ou d'une coordinatrice permanent-e qui assurerait le fonctionnement régulier du projet.

IV. Conclusion et discussion

Comme le montrent les résultats de cette évaluation, le projet pilote « Voter en EMS ! » est très apprécié par l'ensemble des acteurs impliqués : les résident-e-s des EMS parce qu'il leur fournit une occasion de s'informer et – surtout – de discuter, d'être en contact avec le monde extérieur et de se sentir « exister » ; les politologues parce qu'il leur donne une grande satisfaction humaine ; les animatrices et animateurs des EMS parce qu'elles/ils peuvent ainsi déléguer partiellement une tâche qu'ils/elles trouvent difficile à des personnes plus compétentes, et aussi parce que le projet apporte une certaine diversité dans les EMS ; les directions des EMS parce qu'elles estiment que la valorisation de la citoyenneté des personnes âgées est un objectif important et que ce projet y contribue ; le directeur du Département de science politique de l'Université de Genève parce qu'il y voit une bonne initiative en matière d'ouverture de l'Université à la « Cité », et enfin, la responsable du projet, parce que dans l'ensemble, elle estime que ce projet va dans le sens d'une valorisation de l'insertion politique et sociale des personnes âgées en institution.

La formule du projet donne, pour l'essentiel, satisfaction. Cependant, elle pourrait être améliorée dans les détails et d'autres formes d'intervention seraient à explorer, notamment pour les EMS avec une forte population atteinte de maladies dégénératives. L'une des politologues qui a fait des tables rondes à l'EMS Beauregard, qui est dans ce cas de figure, suggère par exemple de faire des tables rondes en plus petit comité. L'animateur de ce même EMS partage cet avis et insiste sur la particularité des personnes âgées atteintes de ce type de maladies : elles sont par moment parfaitement lucides et capables de discuter, puis distraites ou peu réceptives à d'autres moments. Pour ces EMS, il faudrait donc imaginer une formule plus flexible permettant de s'adapter autant que possible à la situation. Même si le nombre de personnes susceptibles d'être intéressées par ces tables rondes sera limité dans ces EMS-là, cet animateur pense qu'il est important de leur offrir la possibilité de discuter. Dans les EMS avec une population relativement « jeune » et en bonne santé, au contraire, il serait éventuellement pensable de faire des tables rondes un peu plus longues afin de pouvoir traiter d'un plus grand nombre d'objets de votation.

Comme nous l'avons vu, le projet « Voter en EMS ! » a aussi connu quelques difficultés : des complications administratives, des changements au sein de l'équipe de politologues intervenant-e-s, certaines difficultés pour les politologues à maîtriser le registre de la vulgarisation scientifique à l'intention d'un public cible sujet à des déficiences cognitives ou auditives, l'une ou l'autre situation qui aurait bénéficié d'un meilleur ajustement des rôles respectifs des politologues et des animatrices/animateurs et, enfin, des points encore à améliorer dans la présentation du contenu. Ces divers éléments méritent l'attention dans l'éventualité où le projet continuerait dans l'avenir. Ce qui est certain au vu de cette évaluation, c'est que le projet donne très largement satisfaction et qu'il répond à un véritable *besoin*.

Etant donné les résultats positifs de cette évaluation, nous entreprendrons d'ailleurs prochainement une enquête par questionnaire auprès des autres EMS du canton afin d'être en mesure d'évaluer plus précisément le nombre d'EMS potentiellement intéressés par ce projet. Quel que soit le résultat de cette évaluation des besoins, nous voudrions pour conclure discuter brièvement de quelques points auxquels il serait à notre avis opportun de réfléchir dans la perspective d'une poursuite du projet. Ces réflexions ne sont pas sans rapport avec la question des scénarios envisageables pour l'avenir que nous aborderons dans la dernière section du rapport.

Les objectifs

Le premier point à discuter concerne la formulation des objectifs du projet. A ce niveau, il nous semble pouvoir déceler quelques tensions. Le projet « Voter en EMS ! » a pour but explicite de contribuer à une réappropriation progressive par les personnes âgées en institution de leur « capacité à s'affirmer dans leur institution et dans la société – en d'autres mots, à agir comme citoyen[s] à part entière » (Lucas et Lloren 2009 : 141). Dans cette perspective, le vote « n'est pas seulement un acte politique mais revêt une dimension symbolique. Suscitant un sentiment d'appartenance à la communauté, il permet une certaine réinsertion sociale⁷⁹ » (Lucas et Lloren 2009 : 143).

Au vu de la présente évaluation, nous pensons que l'objectif du projet demande à être différencié. Pour les personnes âgées encore en relativement bonne santé mentale et physique, cet objectif « citoyen » du projet paraît pertinent. Pour ces dernières, le fait de recevoir une information politique de qualité est clairement un atout qui les aide à exercer leur droits civiques si elles le souhaitent, qui crée un certain lien social au sein de l'EMS et permet ainsi aux gens de « parler », et qui les relie à la société, contrebalançant au moins par moment le fort sentiment « d'inutilité sociale » qui habite beaucoup d'entre elles.

En revanche, pour les (assez nombreuses) personnes qui assistent à ces tables rondes, mais qui n'ont plus toutes leurs capacités mentales (pertes de mémoire, etc.), cet objectif « citoyen » paraît trop ambitieux. Comme nous avons pu le constater, un certain nombre de résident-e-s qui ont assisté aux tables rondes les oublient aussitôt – dans les trois jours pour certain-e-s, dans le quart d'heure suivant pour d'autres. Pour ces personnes-là, il nous semble peu réaliste de dire que ces tables rondes permettent une réappropriation de la capacité citoyenne de s'affirmer ou qu'elles sont un moyen de réintégration sociale. Leur réelle valeur pour cette catégorie de personnes réside plutôt – et plus simplement – dans le moment présent : dans la possibilité de passer un « bon moment », d'être stimulées sur le plan intellectuel, ou tout simplement d'être en bonne compagnie. L'aspect formation de l'opinion auquel le projet entend, entre autres, contribuer n'a pas grande importance pour ces personnes. En ce sens, les tables rondes pourraient, dans ce cas particulier, porter sur n'importe quel sujet, qu'il soit de nature politique ou non, qui se prête à discussion. Dans ce contexte, les compétences spécifiques des politologues perdent de leur importance, car ce qui compte avant tout, c'est la capacité à lancer et entretenir une discussion.

La difficulté pour les politologues est qu'ils doivent généralement composer avec ces deux types de public simultanément (quoique dans des proportions variables selon les EMS). Or, ce n'est pas simple, et certain-e-s d'entre eux/elles le mentionnent⁸⁰. Autant leurs compétences politologiques spécifiques sont requises pour le premier type de public, autant ces compétences passent au second plan pour le second type de public pour lequel les compétences d'animation « pure » sont beaucoup plus importantes – l'objet de la discussion

⁷⁹ Sur ce point, voir aussi par exemple Cornuz (2005).

⁸⁰ Ainsi, une personne estime qu'« entre le but affiché et la réalité du terrain [des tables rondes] il y a quand même un petit décalage » (P-1, p. 6, voir aussi P-14).

importe moins, pourvu que discussion il y ait. Or, ce sont aussi les compétences dont les politologues ne sont *pas* les mieux pourvu-e-s. Il en résulte chez certain-e-s d'entre elles/eux le sentiment – peu confortable – de ne pas être tout à fait à leur « place ».

Etant donné la composition de la population des résident-e-s des EMS, cette tension entre divers types de compétences à mobiliser ne peut pas vraiment être résolue. En revanche, il serait peut-être utile de la discuter avec les politologues afin qu'ils puissent eux-mêmes mieux la cerner et s'y adapter.

Toutes populations confondues, il nous paraît très important que le lien social et l'espace de débat que ce projet permet de créer soit favorisé le plus possible : en maintenant les mêmes équipes de politologues par EMS sur une période si possible prolongée, et en agendant les tables rondes de telle manière que les politologues puissent dans la mesure du possible rester sur place encore un moment après leurs interventions pour discuter plus informellement avec les résident-e-s.

La coordination entre politologues et animateurs

Le second point à soulever concerne la coordination entre les politologues et les spécialistes de l'animation qui, comme nous l'avons montré, pose parfois quelques problèmes d'ajustements des rôles. Selon nos observations et entretiens, le projet bénéficierait à long terme à la fois d'un partage des rôles plus clair *et* d'une coopération plus étroite entre les politologues et les animatrices et animateurs dans les EMS. Deux éléments nous semblent à cet égard particulièrement importants.

Premièrement, les politologues gagneraient à apprendre des animateurs des techniques d'animation appropriées pour le contact avec les personnes âgées⁸¹. Cet apprentissage pourrait se faire soit de manière formelle (dans le cadre d'un séminaire de formation par exemple), soit de manière plus informelle, sur le tas. Ce qui nous semble important, c'est qu'un peu de temps y soit alloué de part et d'autre et qu'un véritable dialogue s'instaure entre politologues et animateurs à ce propos.

Deuxièmement, il nous paraît nécessaire de clarifier le rôle des animatrices et animateurs dans les tables rondes : afin d'assurer que l'espace discursif reste réservé aux personnes âgées, qu'il n'y ait pas trop d'entorses au principe de neutralité (à respecter aussi par le personnel des EMS), et peut-être surtout pour éviter que le personnel des EMS ne donne une interprétation par trop « missionnaire » de son rôle. Si son rôle est certes d'inciter les personnes âgées à participer aux tables rondes et de les aider pour ce qui relève du vote, il n'est pas question de les y pousser, ni d'exercer une quelconque pression (même involontaire) sur les personnes âgées qui ne souhaiteraient pas y participer – ceci serait contraire à toute éthique scientifique.

Le besoin de formation/soutien aux intervenant-e-s

Plusieurs politologues, plusieurs animatrices/animateurs, ainsi que nous-mêmes, avons constaté lors des tables rondes que les interventions des politologues pourraient parfois encore être perfectionnées : que ce soit dans la *forme* (simplicité du vocabulaire et de l'information en général, manière de s'adresser aux personnes âgées, éventuellement utilisation de supports visuels, etc.) que sur le *fond* (précision de l'information, focalisation sur les enjeux des votations et sur les implications des décisions à prendre plutôt que sur les seuls arguments). Pour les questions de forme, une petite formation serait sans doute envisageable, tout en

⁸¹ Par exemple la nécessité de reformuler des questions à répétition et entièrement ; l'importance du contact physique apparemment souvent apprécié des personnes âgées ; les « astuces » pour mieux communiquer avec des personnes malentendantes, etc.

restant dans les limites de l'engagement qu'il est raisonnable de demander à des volontaires. Sur les questions de fond, il nous paraîtrait utile de simplifier le travail de préparation des politologues, par exemple en leur fournissant d'emblée un dossier d'information. En outre, il serait imaginable de mettre sur pied des séances préparatoires de discussion entre politologues, si nécessaire avec la présence (occasionnelle) de spécialistes des objets de votations en question. La possibilité de mettre en place ce type de mesures dépend bien entendu des ressources à disposition : il nécessite la disponibilité d'une personne en charge de la constitution de ces dossiers et autres mesures de préparation de tables rondes. Ce serait typiquement le rôle d'un coordinateur permanent ou d'une coordinatrice permanente du projet.

Sur cette question de la formation, on voit qu'il existe une certaine tension entre ce qu'il serait souhaitable de faire dans l'intérêt de la qualité du projet et ce qu'il est possible et raisonnable de faire au vu des ressources (budget, temps) mobilisables et des limites de la disponibilité des politologues engagé-e-s dans le projet.

Enfin, il nous semblerait important que les politologues soient davantage sensibilisé-e-s aux problèmes de neutralité dans la présentation et discussion des objets de votation, de sorte à avoir les moyens de situer la discussion le plus possible au niveau des enjeux des votations et non seulement des arguments, et ce sans craindre d'enfreindre le code de déontologie.

V. Scénarios d'avenir

Arrivés au bout de cette évaluation, se pose à présent la question de l'avenir du projet « Voter en EMS ! ». Le mandat d'évaluation prévoit en effet que nous proposons quelques réflexions sur la poursuite du projet. Ces réflexions se situent d'emblée dans la perspective d'un changement (petit ou grand), dans la mesure où une continuation selon les modalités actuelles semble impossible du fait le projet est arrivé aux limites de sa viabilité en termes de travail de coordination et de suivi, de capacité de mobilisation de volontaires et de capacité d'intégrer d'autres EMS. Si ce projet veut avoir un avenir, il est donc nécessaire de le faire évoluer. Ce changement pourrait à notre avis prendre trois formes.

1. Le statu quo aménagé avec un budget augmenté

Le premier scénario consiste à continuer ce projet avec la même formule, le même nombre d'EMS et d'interventions, mais avec un budget plus élevé qui permettrait d'apporter des aménagements au projet : engagement d'un coordinateur « d'appoint » (sur un temps partiel) qui se chargerait de manière plus permanente des tâches de coordination et de suivi des tables rondes, une petite formation pour les politologues qui le souhaitent, et une amélioration de la coordination entre les divers acteurs impliqués dans le projet.

L'inconvénient de ce scénario est qu'il ne permet pas d'envisager une quelconque extension du projet. Ces aménagements permettraient simplement de continuer à assurer le travail associé au suivi du projet.

2. Une institutionnalisation et une légère extension du projet

Le second scénario, plus ambitieux, consisterait en une institutionnalisation du projet au sein du Resop : par exemple, sous forme d'un engagement d'une collaboratrice ou d'un collaborateur permanent du projet, si possible une personne bénéficiant d'une certaine expérience dans le travail de coordination (et avec un taux d'engagement plus élevé que dans le premier scénario). Avec plus de ressources, il serait alors possible d'alléger les tâches des politologues en les aidant dans la préparation des tables rondes (dossiers d'information, séances de préparation). Il serait aussi imaginable de mettre sur pied une formation plus formelle pour les politologues qui estiment en avoir le besoin. Enfin, cette configuration libérerait des ressources pour instaurer une collaboration plus étroite entre les politologues et les animatrices et animateurs dans les EMS.

Sous ces conditions, une certaine extension du projet à des EMS supplémentaires paraît possible. Cette extension resterait forcément limitée, mais quelques EMS supplémentaires pourraient probablement être intégrés au projet. Par ailleurs, il serait aussi envisageable d'inclure l'un-e ou l'autre étudiant-e de Master pour faire les tables rondes (sous la supervision du coordinateur ou de la coordinatrice).

L'avantage de ce scénario serait de permettre une évolution du projet, tant du point de vue quantitatif (nombre d'EMS), que qualitatif. Il libérerait des ressources pour une certaine créativité, par exemple pour définir des modalités de tables rondes différentes en fonction du profil spécifique des EMS. Il permettrait aussi de faire plus d'efforts de recrutement auprès des politologues et plus d'efforts d'information et valorisation envers l'extérieur, par exemple via la création d'un site Web.

3. Une institutionnalisation durable

Dans une perspective de pérennisation à proprement parler, le projet « Voter en EMS ! » devrait à plus long terme reposer sur une base financière et institutionnelle pérenne. Pour cela, il serait nécessaire de pouvoir engager une coordinatrice ou un coordinateur qualifié-e (probablement à plein temps) qui assurerait le suivi et la gestion du projet.

Sous ces conditions, une extension plus conséquente du projet serait possible, en intégrant un plus grand nombre d'EMS. Il serait aussi envisageable d'adapter la formule du projet pour d'autres groupes cibles (par exemple les jeunes).

Liste des personnes interviewées

Politologues

M. Simon Anderfuhren-Biget
M. Michael Bloch
Mme Elizabeth Galleguillos
Mme Amanda Gavilanes
Mme Anouk Lloren
Mme Jasmine Lorenzini
M. Alessandro Nai
M. Daniel Oesch
Mme Francesca Piccin
M. Elia Pusterla
Mme Frédérique Roche

Directions d'EMS

M. Michel Beux (directeur)
M. Joël Goldstein (directeur)
M. Philippe Guéinichault (directeur)
Mme Liljana Krsteva (directrice)
Mme Nadie Nanini (responsable des soins)

Animatrices et animateurs

M. Eric Ackermann
M. Fayçal Chebbi
Mme Valérie Dale
Mme Vilma Guimaraes
Mme Eva Krecik
Mme Eléonore Mukuna
M. Claudio Testori
Mme Sabine Udry

Autres

Mme Barbara Lucas, UniGE (responsable du projet « Voter en EMS ! »)
Prof. Pascal Sciarini, UniGE (directeur du Département de science politique)

Résident-e-s des EMS

37 personnes au total

Références

- Cornuz, Eric (2005). *Droite de vote et citoyenneté chez les aînés*. Mémoire de fin d'études, IES Genève.
- Goffman, Erving (1973a). *La mise en scène de la vie quotidienne. 1. La présentation de soi*. Paris : Editions de Minuit.
- Goffman, Erving (1973b). *La mise en scène de la vie quotidienne. 2. Les relations en public*. Paris : Editions de Minuit.
- Hervy, Bernard (2007). « Vieillesse et vie citoyenne en institution », *Gerontologie et société* n° 120 : 127-142.
- Kvale, Steinar (1996). *InterViews. An Introduction to Qualitative Research Interviewing*. London : Sage.
- Lucas, Barbara et Lloren, Anouk (2009). « La vieille dame et le politique : la participation électorale des personnes âgées dépendantes », *Ethique publique* mars 2009 : 141-147.
- Mertens, Donna M. et Ginsberg, Pauline (2008). *The Handbook of Social Research Ethics*. London : Sage.
- Offerlé, Michel (2002). *Un homme, une voix ? Histoire du suffrage universel*. Paris : Gallimard.
- Ritchie, Jane et Lewis, Jane (éds) (2003). *Qualitative Research Practice. A Guide for Social Science Students and Researchers*. London : Sage.
- Rosanvallon, Pierre (1992). *Le Sacre du citoyen*. Paris : Gallimard.
- Thomas, Hélène (1996). *Vieillesse dépendante et désinsertion politique*. Paris : L'Harmattan.
- Wenger, G. Clare (2003). « Interviewing Older People », in Holstein, James et Gubrium, Jaber F. (éds), *Inside Interviewing. New Lenses, New Concerns*. Thousand Oaks : Sage, pp. 111-130.

Note biographique

Lea Sgier est politologue. Spécialiste des méthodes qualitatives de recherche en sciences sociales, elle est chargée d'enseignement et collaboratrice scientifique à l'Université de Genève. Elle enseigne également aux Universités de Neuchâtel et d'Essex (GB). Elle est par ailleurs coordinatrice du Programme doctoral en science politique de Suisse romande. Ses recherches et enseignements portent sur la méthodologie des sciences sociales, les femmes en politique, et les médias et l'espace public.

Contact :

Lea Sgier
Université de Genève
Département de science politique
40, bd Pont d'Arve
1211 Genève 4
Lea.Sgier@unige.ch
Tél. 022 379 83 59

Remerciements

Le présent rapport n'aurait pas pu voir le jour sans la collaboration de mes étudiant-e-s qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour mener à bien cette évaluation. Leur sérieux et leur enthousiasme ont porté ce projet et en on fait une expérience scientifique et humaine passionnante : qu'ils/elles soient ici chaleureusement remercié-e-s pour leur engagement ! J'espère que l'expérience de cette recherche collective aura été formatrice pour elles/eux et qu'elles/ils en garderont une image vivante de la méthodologie des sciences sociales.

Nos remerciements les plus chaleureux vont également à toutes celles et tous ceux qui ont accepté de donner de leur temps pour être interviewé-e-s dans le cadre de ce projet et/ou qui ont accepté la présence de notre œil critique durant les tables rondes : les politologues en charge de ces interventions, les résidentes et résidents des EMS, les animatrices, animateurs et autres membres du personnel dans les EMS, les directrices et directeurs des EMS et le directeur du Département de science politique de l'Université de Genève, le Professeur Pascal Sciarini. Un grand merci en particulier aux animatrices et animateurs des EMS qui nous ont accueilli-e-s dans leur institution respective et ont été disponibles pour nous fournir des renseignements et organiser des contacts.

Nous souhaitons remercier également les personnes qui ont bien voulu partager avec nous leur expérience en matière de recherche auprès des personnes âgées et qui ont ainsi contribué au bon déroulement de ce projet : M. Luc Guillet (Centre interfactulaire de gérontologie CIG, Université de Genève) et Mme Christine Maupetit (HES Santé Genève). De même, nous remercions les Professeurs Bernhard Sträuli et Martin Stettler de la Faculté de droit de l'Université de Genève qui ont bien voulu prendre le temps de nous fournir des renseignements concernant des questions juridiques en rapport avec l'exercice du droit de vote. Un immense merci aussi Frédérique Roche pour sa minutieuse correction stylistique et linguistique du manuscrit.

Enfin, nos remerciements vont à Barbara Lucas qui, en nous confiant ce projet d'évaluation, nous a accordé sa confiance et a ainsi permis cette belle expérience.

Genève, le 24 avril 2009

Lea Sgier



Voter en EMS !

RESEAU DE POLITOLOGUES POUR L'ANIMATION POLITIQUE AUPRES DES PERSONNES AGEES

Responsable

Barbara Lucas

Resop/Département de science politique
Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4

Tél. +4122 379 8952
Barbara.Lucas@unige.ch

Coordination

Elizabeth Galleguillos

Resop/Département de science politique
Université de Genève
Bd du Pont-d'Arve 40
1211 Genève 4

Tél. +4122 379 8944
Elizabeth.Galleguillos@unige.ch

Concept :

Barbara Lucas : politologue, Resop, Uni Genève
Barbara.Lucas@unige.ch

Marko Bandler : politologue, Genève
M.Bandler@vernier.ch

Sabine Udry : animatrice en gérontologie (EMS
Mandement)
sabineudry@hotmail.com



Madame Jaquier, première
participation politique, 2005*
photo : S. Udry

¹ *Nous reproduisons sa photo avec son autorisation et celle de sa famille. Voter en EMS projet 1^{er} février 07 (B.L., M.B., S.U).

1. Concept

A l'occasion des votations fédérales (quatre fois par année), des politologues animent une *table ronde* dans les EMS genevois intéressés — avec les personnes âgées désireuses de participer à la vie sociale, de se forger une opinion politique et de partager leur expérience. Ces rencontres visent une « reconquête » de l'autonomie à travers l'exercice de la délibération politique et du droit de vote, souvent abandonnés *de facto* avec l'entrée dans l'EMS. Pour les femmes résidentes — qui sont la majorité et n'ont souvent obtenu le droit de vote qu'avec la retraite, l'enjeu est particulièrement sensible. Pour les EMS, il s'agit de proposer une intervention professionnelle et neutre, selon une formule souple, à l'occasion des votations.

2. Origine du projet

Trois personnes se sont retrouvées autour de trois constats convergents :

Le « soin aux personnes dépendantes » peut et doit favoriser l'intégration sociale

Impliquée dans une recherche sur les politiques de *care* en Suisse (PNR 52), Barbara Lucas avait récemment mesuré l'important besoin d'autonomie, de reconnaissance et d'intégration sociale parmi les bénéficiaires de soin en Suisse (article annexé). Comment penser les EMS autrement que comme des lieux de relégation sociale et politique, dans lesquels la citoyenneté se dépose à l'entrée comme une veste sur un portemanteau ? Comment éviter la « double relégation » des femmes âgées (qui s'abstiennent de prendre la parole, comme femme *et* comme personne âgées en institution) ?

La question des votations en EMS est particulièrement représentative de cette problématique

Sabine Udry, animatrice en gérontologie, était à la recherche de nouvelles activités, centrées sur l'intégration sociale. Elle constatait les difficultés du vote pour les résident-es avec « capacité de discernement » (vote des familles à leur place, enveloppe non distribuée, sentiment d'impuissance). Cette vision nous a été confirmée par de nombreux responsables d'institutions à Genève et dans le canton de Vaud, qui admettent ne pas savoir *comment* traiter la question des votations.

L'intérêt du Département de Science Politique pour la citoyenneté au quotidien

En plus des recherches conduites dans ce domaine, le Département de Science politique désire promouvoir des liens originaux avec le canton, grâce à des activités intégrées dans la « cité ». Plusieurs de ces membres, comme Marko Bandler, disposent ainsi des compétences pédagogiques, connaissance des dossiers, recul scientifique et de la motivation personnelle — autant de qualités nécessaires pour mener à bien ce genre d'entreprise. *Le projet est soutenu par le Collège des Professeurs du Département ainsi que par le Directeur, Prof. Pascal Sciarini.*

3. Bilan des expériences

Cinq *tables rondes autour des votations* ont été organisées à titre expérimental entre 2004 et 2006, à la Résidence du Mandement (Satigny). Elles ont duré 1h-1h30 chacune. Entre dix et quinze personnes ont participé régulièrement. On note aussi l'intérêt et la présence de *membres du personnel* (suggérant qu'une dynamique institutionnelle peut être créée). Deux politologues (Marko Bandler et Barbara Lucas) ont assuré conjointement l'animation, avec Sabine Udry – animatrice en gérontologie et personne de référence vis-à-vis de l'institution. Ces séances ont été prolongées par des « *petits déjeuners votation* » organisés par l'animatrice le lundi suivant les résultats du vote (sans la présence des politologues). Les résultats sont au-delà des espérances. La présence de politologues est un élément important, les personnes âgées se sentant à la fois reconnues et en confiance. Sur cette base, un vrai travail peut s'effectuer en termes d'affirmation de soi, *d'expression de ses opinions, de débat*, de positionnement personnel sur des enjeux politiques.

Cette formule permet de valoriser l'histoire de vie de chacun, ses compétences ou expériences spécifiques. Lorsque le personnel de l'EMS participe un dialogue résidents/professionnel s'établit sur des bases nouvelles. Un *appui concret* est aussi fourni aux personnes qui désirent voter, via les informations/clarifications sur les enjeux politiques et une « *dédramatisation* » du bulletin de vote. Un signe de la fécondité de cette démarche nous a été donné le 2 juin 2005. Présents : une dizaine de personnes âgées, deux stagiaires et deux personnes du soin et de l'intendance. Surprise au moment des débats : quatre résidents annoncent avoir *déjà voté* (en l'occurrence pour le PACS) ! Preuve s'il en est qu'une dynamique avait été lancée.

4. Fonctionnement

- a) Mise en place et coordination d'un **réseau de compétence** : constitué de *politologues* intéressés à participer (des diplômant-e-s aux Professeur-e-s) en fonction de leur disponibilité et de leurs connaissances spécifiques. Fonctionnement en « binôme » une personne fixe par EMS et un référent dans chaque EMS. Deux politologues par intervention. Base institutionnelle : RESOP (Laboratoire de recherche sociale et politique appliquée – Faculté SES, Université de Genève)
- b) Organisation d'une **formation** légère des membres du Département qui désirent participer, suivi des premières prestations et *debriefing* ponctuels si nécessaire. Rédaction d'un *code déontologique*. Rencontres pour échanger les expériences et progresser collectivement.
- c) Constitution d'un **comité d'experts** de six personnes actives dans le domaine de la personne âgée pour suivre le projet, nous conseiller ponctuellement et participer à des séances de formation ou de *debriefing*.
- d) Suivi et **évaluation systématique** après une année de fonctionnement.

5. Dates des votations et EMS impliqués

- 21 octobre 2007 : Résidence Mandement ; Fondation Les Marronniers ; Résidence Beauregard.
- 24 février 2008 : Résidence Mandement ; Fondation Les Marronniers ; Résidence Beauregard.
- 01 juin 2008 : Résidence Mandement ; Fondation Les Marronniers ; Résidence Les Arénières ; Maison de Vessy
- 28 septembre 2008 : Résidence Mandement ; Fondation Les Marronniers ; Résidence Les Arénières ; Maison de Vessy ; Résidence Les Lauriers. **ANNULE !**
- 30 novembre 2008 : Résidence Mandement ; Fondation Les Marronniers ; Résidence Les Arénières ; Maison de Vessy ; Résidence Les Lauriers.

6. Financement

Fondation Leenaards (octobre 2007 – décembre 2008).